

**Dossier auto-évaluation des IUT - IUT  
de Toulouse.**

## **Conseil d'administration du 13 avril 2026**

### **Délibération 2026/04/CA-095**

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;*

*Vu le bilan IUT sur les 5 dernières années en terme de formation, recherche, gouvernance et moyens ;*

*Vu l'état des lieux de l'environnement de l'offre des formations de l'IUT :*

- *Objectifs de professionnalisation,*
- *Recrutement, la formation et la réussite des étudiants,*
- *Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT,*
- *Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT ;*

*Vu la stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT ;*

*Vu l'avis du Conseil de l'IUT de Toulouse en date du 17 mars 2026 ;*

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**- APPROUVE le dossier auto-évaluation des IUT - IUT de Toulouse.**

Toulouse le 13 avril 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région  
académique et publication :

**21 avril 2026**

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 30

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 3

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

## **Évaluation des Instituts Universitaires de Technologie**

– vague contractuelle 2026 –  
– A –

IUT :

Université : Université de Toulouse

Académie :

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

## Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années .....	4
1. Bilan de la précédente évaluation .....	4
a. Formation .....	4
b. Recherche .....	4
c. Gouvernance et moyens.....	4
2. Eléments marquants sur la période 2021-2026 en plus du projet .....	5
Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT .....	5
1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation .....	5
a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT .....	5
b. Capacité à déployer le BUT .....	6
c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements.....	7
d. Capacité à s'adosser à la recherche .....	7
e. Capacité à favoriser l'internationalisation.....	8
2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants .....	9
f. Capacité à piloter une politique de recrutement.....	9
g. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite.....	10
h. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT .....	11
3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT.....	11
i. Capacité à mobiliser des ressources.....	11
j. Capacité à gérer un budget .....	12
k. Capacité à gérer les ressources humaines.....	14
l. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats .....	16
4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT.....	19
a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue .....	19
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.....	19
1. Organisation du pilotage de l'IUT (Organigramme présenté en Annexe 3).....	19
2. Les 4 piliers de la stratégie de l'IUT pour les 5 ans à venir.....	20
3. Les enjeux pour l'IUT Toulouse Auch Castres.....	21
4. Actions prioritaires et projets .....	22
ANNEXES .....	26
Annexe 1 : Activité de l'IUT sur les différents CRB de l'Université (données Budget Initial 2025) .....	26
Annexe 2 : Dépenses sur BPI par activités (données Budget Initial 2025) .....	26
Annexes 3 : Organigramme de l'IUT.....	27
Annexe 4 : Calendrier institutionnel 2025-2026.....	28
Annexe 5 : Composition du conseil de l'IUT .....	29
Annexe 6 : Liste de conseils et commissions de l'IUT .....	29

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

*Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.*

*Le dossier est à penser comme plus analytique et prospectif que descriptif.*

*Le nombre de pages de ce dossier est limité : entre 20 et 25 pages (hors page des signatures).*

*Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :*

- Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;
- L'état de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT ;
- La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.

*À ce dossier est jointe une annexe.*

**Directeur de l'IUT :**  
*Christine Barrot, Directrice*

**Présidente du conseil de l'IUT :**  
*Hélène Rouch, Présidente*

Date de prise de fonction : 01/05/2023

Mandat :  1<sup>er</sup>     2<sup>d</sup>

Adresse : 115 route de Narbonne , 31077 Toulouse

Téléphone : 05 62 25 80 05

Adresse électronique : [christine.barrot@iut-tlse3.fr](mailto:christine.barrot@iut-tlse3.fr)

Site web : [www.iut.univ-tlse3.fr](http://www.iut.univ-tlse3.fr)

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

## Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

### 1. Bilan de la précédente évaluation

Les projets issus de la précédente évaluation font l'objet d'un bilan de leur état d'avancement structuré selon différents axes :

#### a. Formation

**La rénovation de l'offre de formation** a permis la mise en place du BUT, avec l'intégration de la majorité des licences professionnelles (LP) à des spécialités de BUT. Cette réforme s'est accompagnée de la mise en œuvre de l'Approche Programme par Compétences (APC), du déploiement des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) et de la modernisation des outils de scolarité. L'IUT a renforcé sa politique d'accueil des bacheliers technologiques et des actions ciblées pour leur réussite, répondant à une recommandation dans la dernière évaluation.

**Le BUT a été repositionné comme voie d'insertion professionnelle à Bac+3**, tout en maintenant son rôle d'ascenseur social vers des études longues. Des passerelles entre les cursus (IUT, Licences, BTS) ont été créées pour fluidifier et individualiser les parcours.

**La transformation pédagogique** s'est appuyée sur des innovations (pédagogie active, hybridation des formations, développement numérique) et sur le renforcement de l'alternance.

**Une croissance raisonnée de l'offre de formation** a été menée pour accompagner la hausse du nombre de nouveaux bacheliers. Cette stratégie s'est notamment traduite par l'ouverture d'un nouveau département d'Informatique à Castres en septembre 2024.

**L'offre de formation par alternance et continue** a continué à être développée pour répondre aux besoins des salariés et des entreprises. Le nombre d'alternants a été en constante hausse pour atteindre depuis 2023 le seuil de plus de 1000 alternants.

#### b. Recherche

**Le renforcement de l'encadrement et du soutien à la recherche** s'est traduit par :

- un maintien du nombre de Professeurs d'Universités et une augmentation du nombre de Maîtres de conférences titulaires d'une Habilitation à Diriger les Recherches.
- une augmentation du nombre de personnels BIATSS en soutien à la recherche, notamment en SHS,
- des aménagements de services (4) financés par l'IUT pour permettre à des ESAS de faire un doctorat,
- la rénovation des locaux dédiés à la recherche à Auch Contrat de Plan Etat Région 2019-24.

**Une stratégie de recherche de site** a été structurée permettant de mieux faire converger les moyens existants ou nouveaux : implantation des laboratoires, soutiens aux chercheurs, co-financement de thèses (8 co-financements de thèses - 50% région, 30% IUT, 20% collectivités - entre 2021 et 2025), valorisation du transfert de technologie.

#### c. Gouvernance et moyens

**Le maintien de nos prérogatives de pilotage** s'est traduit par le renforcement de l'administration (montée en compétences des fonctions support en réponse à l'évolution des métiers, repyramidage de poste), la poursuite de l'adaptation de nos instances pour favoriser un fonctionnement collectif et concerté, l'amélioration de nos processus de communication interne et le renforcement de la stratégie académique et régionale des IUT.

**L'amélioration de notre potentiel de ressources humaines** s'est traduite par le dégel progressif d'emplois de fonctionnaires, des créations de poste en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil, le développement du Pôle Partenariats en soutien à l'alternance, à la formation continue et la poursuite de l'accompagnement des carrières des personnels titulaires et des contractuels.

**La rénovation de notre patrimoine immobilier**, élément pointé lors de la dernière évaluation, grâce à des moyens importants obtenus dans le cadre du CPER. En 2021, le déménagement du département GMP à Montaudran a lancé la restructuration des locaux toulousains. L'opération « Transition énergétique et accessibilité de l'IUT site de Ponsan » est en cours dans le cadre du CPER 2015-2020 et vise une réduction de 30% des consommations énergétiques. Le budget global de l'opération est de 17,474 M€. Il comprend les tranches initiales financées par la Région Occitanie (4,542 M€), par Toulouse Métropole (1,7 M€) et par l'État (4,532 M€) et intègre les deux nouvelles tranches désormais affermées par l'Etat (2,425 M€) et par l'Université de Toulouse (1,275 M€). Un budget additionnel de 3 M€ a été mobilisé par l'Université pour la réalisation des travaux relatifs à l'accessibilité et à la mise en sécurité des bâtiments.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

## 2. Éléments marquants sur la période 2021-2026 en plus du projet

### Nouvelle direction de l'IUT

En mai 2023, une nouvelle équipe a été élue à la direction de l'IUT avec un projet s'inscrivant dans la continuité des actions engagées par l'équipe précédente et comme priorités : préserver des acquis (maintien des moyens, fonctionnement démocratique et de proximité), renforcer l'offre de formation et l'accompagnement des étudiants (réussite, participation à la vie de l'IUT) et des personnels (développement des compétences, qualité de vie au travail) et affirmer l'ancrage territorial de l'IUT.

**Evolution et diversification des recettes :** Les recettes ont été diversifiées grâce à l'augmentation des ressources liées à l'alternance, au développement de la formation continue et à une participation accrue aux appels à projets (PIA, AMI CMA, SRESRI).

**Transition Ecologique et Sociétale (TES) :** Mise en place d'un Comité de Pilotage TES avec pour objectif la coordination d'actions concrètes en faveur d'un campus durable et inclusif, tout en renforçant l'attractivité et la qualité de vie au sein de l'établissement.

**Création de l'EPE en 2025 :** L'année 2025 a été marquée par une étape majeure dans la politique de site : la création de l'Etablissement Public Expérimental Université de Toulouse dont l'IUT est une des composantes.

En conclusion, l'IUT a concrétisé ses engagements en matière de formations, de recherche et de pilotage avec des résultats concrets : modernisation des parcours, renforcement de l'alternance, optimisation des moyens humains et projets immobiliers. L'action autour de la TES illustre une stratégie proactive, alignée sur les enjeux actuels de l'enseignement supérieur. La création de l'EPE est une véritable avancée en matière de politique de site. L'IUT se positionne dans cette dynamique comme un acteur porteur d'une stratégie autour de la professionnalisation à Bac +3, de l'accueil et la réussite des BTn tout en restant ancré sur les territoires.

## Partie 2 : État des lieux de l'environnement de l'offre de formation de l'IUT

Cette partie s'appuie sur un travail collectif conduit au sein des différentes instances de l'IUT, associant les commissions (budget et personnels), la CFVU notamment par la coordination de l'évaluation HCERES et un questionnaire dédié à la mise en œuvre du BUT et qui un séminaire réunissant les cadres de l'IUT, ainsi que sur de nombreux échanges dans les instances et réunions de travail réunissant personnels supports experts des thématiques, chargés de mission et direction de l'IUT.

### 1. L'offre de formation de l'IUT et ses objectifs de professionnalisation

#### a. Capacité à définir stratégiquement l'offre de formation de l'IUT

Depuis sa création il y a soixante ans, l'IUT de Toulouse a connu un développement constant lui permettant de proposer en 2025 – 2026, 14 spécialités de BUT déployées sur 18 départements et 3 sites de formation.

- Au cours de la période quinquennale écoulée, la mise en place du BUT a d'abord constitué une opportunité pour repenser et restructurer l'offre de formation existante. En 2021, l'IUT comptait 17 départements de formation, proposait 36 licences professionnelles, un parcours de L3 Infocom, deux parcours de M2 Infocom ainsi qu'un DUETE. Parmi les 36 licences professionnelles initialement en vigueur, 32 ont vu tout ou partie de leur contenu intégré dans les cours de BUT (du BUT1 au BUT3).
- 2 ont été maintenues : CPSI (Technico-commercial), difficilement intégrable au BUT TC et la LP GGAT car formation de niche,
- 2 licences professionnelles — MeST (santé au travail) et CIGC (conception des installations de génie climatique) — ont été arrêtées, car éloignées du cœur de métier du département et faute de personnes pour continuer à les porter.

Le choix des parcours dans la plupart des départements a été guidé par la volonté d'intégration des enseignements autrefois présents en LP, mais aussi d'ouvrir de nouvelles opportunités. L'offre DUT+LP a été entièrement repensée en un BUT en 3 ans cohérent et progressif qui s'éloigne du schéma 2+1 initial.

Le tiers d'adaptation locale laissé à l'appréciation des établissements est soit resté assez généraliste dans la continuité du DUT, soit teinté d'enseignements qui étaient déployés en LP en lien avec les professionnels locaux du secteur concerné. Le département GMP a ainsi une connotation Aéronautique prononcée. Cette marge d'adaptation a également permis de valoriser les activités de recherche et d'innovation pédagogique des enseignants-chercheurs, comme en témoigne l'introduction des méthodes de contrôle non destructives en GCCD.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

Quelques ajustements sur ces choix de parcours ont été réalisés par la suite :

- En GMP, le choix initial de trois parcours (CDP, IPI, MPI) ne s'est pas révélé opportun, car créant une complexité d'organisation importante pour un département de grosse taille (9 groupes TD en BUT1) avec de nombreux alternants, pour au final une faible différence de contenu entre ces trois parcours dont les différences n'étaient pas non plus perceptibles par les partenaires industriels. Le passage à un parcours unique (IPI) a ainsi permis de rationaliser la gestion et de clarifier la lisibilité de l'offre de formation.
- En MMI, le choix initial du seul parcours Développement Web s'est avéré trop restrictif. Deux autres parcours (Création numérique et Stratégie de Communication) ont donc été ouverts afin d'élargir l'offre de formation.

En termes de capacités d'accueil, il n'y a pas eu de modifications notables au cours de la période.

De nombreuses discussions avec les professionnels du secteur et les collectivités locales pour examiner le bassin d'emplois et le soutien au montage du projet, au sein de l'assemblée régionale des IUT (ARIUT Occitanie Pyrénées) ont permis de s'assurer du vivier de candidature et de la non-concurrence sur les parcours. Avec le soutien financier de la Région Occitanie, l'IUT a saisi l'opportunité offerte par l'Etat - en matière de créations de postes et de fonds d'amorçage - pour ouvrir un département d'Informatique sur le site de Castres, avec deux parcours (AGED et RAPP).

Par ailleurs, dès la mise en place du BUT, l'IUT a parallèlement affirmé sa volonté de favoriser les passerelles et de sortir d'un modèle purement tubulaire, notamment en facilitant l'intégration d'étudiants issus de BTS en cours de cursus.

#### b. Capacité à déployer le BUT

##### **Mise en place du BUT**

La mise en place d'une troisième année de formation intégrée dans le diplôme principal de l'IUT était un souhait de longue date de l'IUT de Toulouse. Aussi l'arrivée du BUT a été très favorablement accueillie et portée par la direction de l'IUT.

Des réunions ont été organisées avec l'ensemble des 17 départements, afin de présenter la réforme, le modèle APC retenu, et d'échanger sur une lettre de cadrage pour la conception des maquettes pédagogiques et des modalités de contrôle des connaissances et compétences, afin d'avoir une cohérence sur l'ensemble des formations de la composante. En effet, au niveau local il était nécessaire de définir un certain nombre de paramètres, dont :

- le ratio CM/TD attendu, car non défini nationalement, qui a été fixé à 30/70,
- le nombre d'heures de TP apparaissant dans l'adaptation locale,
- la notion de « coloration » de parcours,
- la déclinaison de l'alternance dans les maquettes,
- le respect des 40-60 entre Ressources et Situations d'Apprentissage et d'Evaluation (SAÉ).

Pour la mise en place de chacune des années, la direction de l'IUT et la scolarité ont rencontré individuellement chacune des directions de département afin de travailler sur les maquettes et vérifier que chacune d'elle était bien conforme au cadrage défini.

Afin d'accompagner et de valoriser l'investissement des équipes pédagogiques dans la mise en place de l'APC, un « Bonus Qualité Formation (BQF) » de 70 h par an, pendant trois ans, a été attribué à chaque département. Ce dispositif vise aussi à accompagner et à soutenir la réflexion et la conception des SAÉ au sein des formations.

La CFVU de l'IUT a été le lieu d'échange entre départements sur la mise en place des SAÉ (différentes modalités pédagogiques, progressivité, individualisation de la notation, gestion des périodes de travail en semi-autonomie, innovations pédagogiques, etc.).

Le binôme Direction/Scolarité a travaillé sur les aspects administratifs et pédagogiques du suivi des formations de BUT :

- définition d'un modèle de BUT dans le logiciel Apogée : la modélisation du BUT dans APOGEE, tant sur le plan de la structure des enseignements que sur celui des règles de calcul n'a pas été simple, et a été le sujet de nombreuses réunions de travail. Le modèle élaboré par l'IUT de Toulouse a été présenté lors d'une réunion à l'ADIUT, et retenu par l'AMUE comme un des deux modèles possibles, qui en a fait la promotion,
- définition de règles de jury,
- rédaction d'un règlement des études.

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

La mise en place du portfolio dans les différents départements a fait l'objet d'échanges nombreux, et a été suivie par les correspondants TICE des départements, notamment autour du choix et de l'utilisation des outils numériques mobilisés. De nombreuses expérimentations ont été réalisées (Mahara, Karuta, MindMap, Moodle, etc.) et les retours d'expériences partagés entre départements lors de ces réunions.

La composition du jury de BUT a été travaillée de manière à associer des professionnels, pour la plupart représentants de branches professionnelles, en relation avec le service Partenariats de l'IUT.

La mise en place du travail en SAÉ en semi-autonomie a été l'occasion de réfléchir à la possibilité d'offrir des tiers-lieux, notamment dans les centres de ressources documentaires (CRDOC), afin d'offrir aux étudiants des espaces propices au travail collaboratif sur leurs projets.

### **Développement de l'alternance**

L'alternance a été généralisée à toutes les formations en BUT3, où elle constitue désormais un modèle prioritaire. Certains départements ont également ouvert la possibilité d'une alternance dès la deuxième année du BUT, voire à partir du semestre 4 pour une durée de 18 mois. Le nombre d'étudiants alternants à l'IUT avoisine les 1100 par an.

### **Passerelles**

Une commission passerelle a été mise en place, afin de permettre une intégration d'étudiants venant d'autres formations en semestre 2, BUT2 ou BUT3. Des modules d'adaptation ont été conçus dans chaque département afin de permettre une meilleure intégration des populations passerelles et notamment des BTS. Cette commission gère aussi les passerelles interne, lorsque des étudiants souhaitent changer de spécialité en début de cursus, entre le S1 et le S2, ou bien souhaitent changer de parcours entre le BUT1 et le BUT2 (Infocom ou GBIO) ou entre le BUT2 et le BUT3.

### **Transition Ecologique et Sociétale**

La COMUE de Toulouse a initié une journée « Futurs Proches » destinée à sensibiliser tous les étudiants aux problématiques TES. L'IUT s'est inscrit dans cette dynamique pour organiser des ateliers tournants inter-départements à destination des BUT1. Une journée est entièrement dédiée à ces ateliers de sensibilisation, préparés et animés par des étudiants de BUT2 sous l'encadrement d'un enseignant référent par département, l'investissement de l'enseignant étant valorisé par un BQF. Dans ce cadre, l'IUT a bénéficié d'une subvention de la Région Occitanie via un appel à projets (SRESRI) qui permet de financer deux contrats étudiants par département pour la préparation de ces ateliers. Ces initiatives s'inscrivent dans la perspective de la mise en place des 30 h de formation aux TES, et anticipent ainsi les nouveaux PN de 2027. Le bilan de cette journée met en évidence un fort engagement inter-département avec une participation obligatoire garantissant un taux de couverture maximal des BUT1 tout en mobilisant activement les BUT2 dans un rôle pédagogique valorisant.

#### **c. Capacité à impulser des collaborations inter-départements**

Les regards croisés sur les activités des départements sont maintenus à travers les nombreuses commissions qui réunissent des représentants ou les chefs de département. La CFVU permet en particulier de partager les innovations déployées par les départements, notamment pour la mise en place de l'APC, des modalités d'évaluation et d'encadrement des SAE et du portfolio.

Des projets ont été initiés entre les départements regroupés sur un site géographique commun et l'IUT dénombre 5 campus (Auch, Castres, Ponsan, Rangueil, Montaudran). On peut citer des initiatives pour améliorer la vie étudiante (aménagement d'espaces extérieurs), l'animation partagée de la Journée TES ou des projets patrimoniaux.

L'organisation de séminaires dédiés à des problématiques spécifiques permet aussi de générer des collaborations entre les enseignants. Par exemple, un séminaire sur les Transitions durables a été organisé en mai 2024 et une Journée Pédagogique sur l'Intelligence Artificielle en avril 2025.

Enfin, la mixité de l'équipe de direction qui réunit des directeurs adjoints nommés sur les différents campus est un atout pour impulser des collaborations inter-départements

#### **d. Capacité à s'adosser à la recherche**

L'IUT compte actuellement 57% d'enseignants-chercheurs (EC). Ils sont répartis dans plus de 20 laboratoires de recherche couvrant des champs disciplinaires très diversifiés. Ces enseignants-chercheurs sont très impliqués dans la formation et l'administration des départements.

Les liens entre formation et recherche se déclinent à travers différentes activités de formation. Certains EC s'inspirent directement de leur problématique de recherche pour sensibiliser les étudiants à la recherche bibliographique, à la curiosité scientifique pour innover dans un domaine (ex. extraction de composés organiques issus de déchets naturels (Département Chimie/Laboratoire Chimie de Coordination).

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

Afin de développer la rigueur et l'esprit de synthèse, il est souvent demandé aux étudiants de fournir des rapports de projets sous forme d'article scientifique. La démarche de validation de résultats telle qu'appliquée par les EC dans leur laboratoire fait totalement partie des compétences à développer par nos étudiants (analyse statistique, métrologie, contrôles).

Les laboratoires de recherche présents sur l'Université de Toulouse accueillent régulièrement des étudiants pour des stages de (BUT ou mobilité entrante) au cours desquels ils peuvent consolider leurs compétences scientifiques et leur attrait pour la recherche.

#### e. Capacité à favoriser l'internationalisation

La politique d'ouverture internationale s'inscrit de longue date dans les axes de développement de l'IUT. L'IUT s'est doté d'une structure administrative spécifique, le « Pôle des Relations Internationales (RI) » (dépendant du service FSVE) situé au sein du Centre de Relations Internationales et des Langues (CRIL). Deux personnels (1,6 ETP) y sont affectés et assurent la gestion des dossiers, l'accueil et le départ des étudiants en mobilité en lien avec le service RI de l'Université (DMFI). Ils organisent également les mobilités des personnels, l'accueil des délégations et partenaires étrangers. Par ailleurs, la politique des RI est mise en œuvre par un chargé de dossier auprès de la direction, des responsables RI dans chacun des départements et la Commission RI qui se réunit régulièrement (5 à 6 fois par an). Un budget de fonctionnement de 20 000 € est alloué à la politique RI et est destiné en grande partie au financement de missions. Outre quelques spécificités liées aux diplômes, l'IUT s'inscrit dans la politique mise en œuvre plus globalement par l'Université.

Le bilan de la dernière période quinquennale peut se résumer ainsi :

**Mobilité étudiante sortante** : En dépit d'un contexte contraint post Covid, de la situation géopolitique compliquée, il est à noter que la dynamique de mobilité sortante étudiante en stage reprend depuis 2023 (195 étudiants en 2024-2025). En outre, le Brexit, qui aurait pu initialement faire craindre un impact négatif, aura été absorbé par une forte volonté de partenaires de maintenir le lien et de collaborer. Cette reprise est constatée à la fois pour de la mobilité en Europe et hors-Europe et elle est à associer à une politique d'accompagnement forte des étudiants dans les formalités d'aides financières à la mobilité. Avec l'arrivée du BUT, la mobilité d'études (semestre ou année) a complètement été revue, avec un abandon du DUETE au profit d'une mobilité en BUT3, qui a pu bénéficier pour sa mise en place des nombreux partenariats déjà établis. La période de stage est alors réalisée soit dans le cadre de la mobilité soit au retour en France. Quelques mobilités d'études en BUT2 ont par ailleurs été développées. Au global, la mobilité en semestre ou année d'études a concerné 80 étudiants en 2024-2025. Une centaine d'accords de partenariat ont été signés avec différentes universités. De plus, un travail préparatoire d'arrimage de cours en vue d'une double diplomation avec des établissements partenaires (USTH notamment) devrait laisser apparaître de nouvelles perspectives d'études pour les étudiants de BUT3.

**Mobilité étudiante entrante** : L'IUT maintient une mobilité étudiante entrante stable, accueillant chaque année ~100 étudiants étrangers en BUT et en L3 via les programmes ADIUT, SFERE, Campus France et Erasmus. Des départements proposent des parcours en anglais (TC, GMP). Des cours de FLE complètent l'offre de formation.

**Mobilité du personnel** : L'IUT soutient chaque année environ 25 missions professionnelles, grâce à une politique de co-financement entre l'IUT et les départements. Cette dynamique est complétée par le développement de la mobilité internationale du personnel, avec 3 à 4 mobilités Erasmus + annuelles.

**Actions pour favoriser l'international** : L'IUT mène plusieurs actions destinées à renforcer la visibilité et l'attractivité de la mobilité internationale. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Une démarche qualité par la création d'un memento à l'attention des correspondants RI de départements afin de les accompagner dans leur mission.
- Des actions pour la promotion des mobilités : concours photo des étudiants en mobilité avec exposition itinérante sur les sites, participation des étudiants étrangers accueillis à des ateliers/conférences au CRIL, développement d'enseignements de spécialités en anglais (en lien avec le Centre de Langues), dispositifs d'accueils (BIETHOME, WELCOME DESK porté par la COMUE).
- Bourses de mobilités : L'attribution et la gestion des bourses de mobilité sont globalisées au niveau de l'IUT et de l'université. En 2025, 73% des étudiants en mobilité de stage et 89% des étudiants en mobilité études ont bénéficié d'une bourse via le Conseil Régional Occitanie, le programme ERASMUS (student mobility for studies ou student mobility for placement), le MESRI (bourses AMI à destination des boursiers du CROUS), ou la bourse Ledoux. 45% des étudiants en mobilité sont par ailleurs boursiers du CROUS.
- Participation à des salons et forums (EAIE, Andorre, Maroc,...).

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

## 2. Le recrutement, la formation et la réussite des étudiants

### f. Capacité à piloter une politique de recrutement

#### Capacités d'accueil

A part une augmentation de 56 places en 2024 avec l'ouverture du nouveau département Informatique à Castres, les capacités d'accueil de l'IUT de Toulouse sont restées stables pendant la période avec 2198 places en BUT1 sur l'ensemble des départements et un nombre de places offertes sur Parcoursup de 2100, le différentiel prenant en compte les programmes d'échanges internationaux et les redoublants estimés. Le nombre de candidatures n'a cessé de grimper, passant respectivement de 40916 à 56432 vœux confirmés entre les campagnes 2021 et 2025 ; aboutissant à taux de pression moyen égal à 27. Cependant cette donnée cache des disparités entre des formations très attractives d'une part comme Techniques de commercialisation Toulouse (10629 candidatures pour 168 places) ou Information Communication COM (3154 candidatures pour 56 places), et d'autres beaucoup moins comme PEC (138 candidatures pour 28 places). Cependant, à part Génie Biologique AGRO qui souffre d'une concurrence de Bachelors privés toulousains, toutes les formations ont rempli en 2025. Ces taux de pression, dans des spécialités conduisant à des métiers d'avenir en tension, pourraient amener à augmenter la capacité d'accueil, ce qui n'est pas envisageable faute de moyens supplémentaires (humains et locaux) de l'Etat.

#### Accueil des Bacheliers technologiques

L'IUT de Toulouse a toujours eu une politique volontariste d'accueil de bacheliers technologiques, et bien avant l'apparition de quotas avec le BUT, le pourcentage de places offertes pour les bacheliers technologiques était de 40 %. La montée à 50 %, sauf pour les spécialités dérogatoires, n'a pas été un problème. Il est à noter que le vivier de bacheliers technologiques est très important et en hausse en STMG, mais que ce vivier est en décroissance pour les STI2D et STL. Concernant les STL, le vivier est tellement faible que les spécialités (GCGP, Chimie, HSE, MP, GBIO) qui les recrutent épuisent les listes quasiment au début de la procédure, bien que les barres de classement soient basses. Heureusement, la bascule de place des bacs technologiques vers les bacs généraux est très fluide, dans un dialogue continu et positif avec le rectorat.

#### Modalités de recrutement

Chaque département de formation est à la manœuvre pour son recrutement, mais les règles sont communes et partagées. Trois jurys de recrutement se réunissent avec l'ensemble des recruteurs, un premier en octobre pour la définition des modalités de recrutement et le paramétrage de la plateforme, un deuxième en mars pour définir les coefficients de classement et le nombre de places offertes, et enfin un troisième en mai pour valider les classements, définir le surbooking initial ainsi que les blocs d'appel.

Le directeur adjoint en charge des formations ainsi que la chargée de mission Handicap participent à la CAES.

#### Actions de communication

En amont du recrutement, les équipes pédagogiques sont fortement mobilisées pour faire connaître les formations de l'IUT, en participant aux forums des lycées, en participant au salon Infosup dans lequel un grand stand de 400 m<sup>2</sup> regroupe tous les IUT de l'Académie et présente les formations par spécialité, en organisant des journées portes ouvertes. Tous ces événements drainent une grande population et sont plébiscités par les candidats et leurs familles.

#### Suivi du recrutement

L'IUT analyse chaque cohorte entrant dans ses formations et rédige un document exhaustif qui examine de nombreux paramètres comme le genre, l'origine géographique, les bacs d'origine, le choix des EDS, etc. Globalement en 2025, le recrutement de l'IUT est à 61 % localisé sur l'Occitanie Ouest (ex Midi-Pyrénées), 9 % sur l'Occitanie Est et 11 % sur la Nouvelle Aquitaine. Il est à noter que les départements de Castres ont un taux de tarnaïs de 23 %, et les départements de Auch un taux de gersois de 8 %; le recrutement de ces VTU est donc assez peu local. Ces données sont stables dans le temps et n'ont pas évolué au cours de la période. Concernant le genre, la population féminine est stable dans nos formations avec une moyenne de 25 % dans les formations secondaires et 52 % dans les formations tertiaires. L'IUT a mis en œuvre depuis 2018 des actions pour promouvoir les filières scientifiques auprès des filles dans certains collèges de la région (visite de locaux IUT et de sites industriels), mais leur portée est encore faible et difficilement mesurable.

Un recrutement est organisé aussi pour une entrée en semestre 2 (89 admis en 2025), en début de BUT2 (136 admis en 2025) ou en début de BUT3 (170 admis en 2025), et géré par la commission Passerelles évoquée précédemment. Ces admissions permettent à des étudiants inscrits initialement en licence générale, en classes préparatoires ou en titulaires d'un BTS de poursuivre leurs études en BUT.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

L'admission en S2 s'inscrit dans la « Bourse au Changement d'Orientation » mise en place par le rectorat de l'Académie de Toulouse. Concernant les BTS admis en BUT2 ou BUT3, le service Partenariats de l'IUT en collaboration avec les départements mène des campagnes d'information auprès des lycées afin de promouvoir la poursuite d'étude en IUT. Par ailleurs, l'IUT participe à une réunion d'information organisée par la COMUE et la DRAFFICA à destination de l'ensemble des lycéens inscrits en BTS dans l'Académie afin de faire connaître l'offre de formation publique à Bac+3.

g. Capacité à accompagner les étudiants et à favoriser leur réussite

### **Accompagnement individuel et assiduité**

Dans chacun des départements d'enseignement, les responsables d'années et les responsables de parcours suivent de près la scolarité des étudiants. En particulier, une attention toute particulière est portée à l'assiduité des étudiants. Au bout de 4 demi-journées d'absences non justifiées, les étudiants se voient remettre un avertissement ; offrant une opportunité de dialogue pour identifier les leviers qui peuvent être mobilisés pour une remotivation et une remise au travail, surtout en novembre-décembre, période critique en termes de décrochage chez les primo-entrants. Par ailleurs, dans le cadre du PPP et du suivi du Portfolio, un enseignant référent est désigné pour chaque étudiant, qui le suit dans son projet professionnel et dans sa progression académique. Des rencontres régulières sont l'occasion de discuter des méthodes de travail et permettent aussi de dédramatiser quelques résultats qui peuvent inquiéter les étudiants et les démotiver.

### **Dispositifs d'accompagnement et de réussite**

Un certain nombre de départements ont mis en place un tutorat par les pairs, initié pendant la période COVID et maintenu ensuite par la volonté de l'IUT, avec un financement sur fonds propres IUT. Cette modalité est très appréciée des étudiants. 660 heures de tutorat ont été assurés en 2024 - 2025 sur l'ensemble de l'IUT.

Pour les étudiants admis en cours de cursus, des heures de « mise à niveau » ont été positionnées, 40 h en BUT2 et 60 h en BUT3 dans chaque département. Ces enseignements, qui s'adaptent au public accueilli en passerelles, sont un vecteur d'intégration accélérée et de réussite.

### **Indicateurs et Suivi**

La réussite est par ailleurs observée : chaque année, l'IUT rédige un document de suivi de cohorte, qui permet de mesurer la réussite chaque année, au global et par département, et de la mettre en regard d'un certain nombre d'indicateurs (genre, % de BtN, etc). L'arrivée du BUT a été l'occasion de revoir le processus et la méthode de mesure. Ainsi dorénavant, la cohorte de l'année N s'intéresse à la population arrivée à l'IUT au S1 en septembre N, ainsi que la population entrée au S2 en janvier N+1, en BUT2 en septembre N+1, en BUT3 en septembre N+2. Les étudiants Passerelles sont ainsi inclus dans cette étude. La réussite est mesurée l'année N+3, l'année N+4 et l'année N+5 afin d'intégrer tous les redoublants dans l'évaluation. Par ailleurs, sont considérées comme réussites, les diplomations de BUT mais aussi les diplomations de DUT non réinscrits car poursuivant leurs études dans d'autres formations de l'enseignement supérieur. Ainsi, pour la cohorte 2021, la première cohorte de BUT, la réussite globale au sein de l'IUT est de 72,5 %, dont 18,6 % d'étudiants ayant obtenu le DUT et ayant poursuivi leurs études dans une autre formation. L'étude SIES ne s'intéressant qu'aux diplômés de BUT et n'intégrant pas les passerelles donne des résultats inférieurs (54,6 % simulés).

### **Parcours aménagés**

Pour les étudiants ayant des parcours particuliers, une commission Régime Spécial d'Étude examine chaque année les aménagements nécessaires pour les étudiants Artistes de Haut Niveau, salariés, réservistes ou pompiers volontaires, engagés dans la vie associative, etc. Ces aménagements vont de la dispense ponctuelle d'enseignement à l'étalement de scolarité. Chaque année, un bilan de réussite est établi, démontrant l'efficacité des aménagements mis en place : sur l'année 2024-2025, parmi 78 étudiants ayant bénéficié de ces dispositifs, seuls 2 ont connu une situation d'échec en formation.

Les Sportifs de Haut Niveau (SHN) bénéficient aussi de ces aménagements, mais la procédure est différente et de plus leur scolarité est accompagnée par le Département SHN de l'Université, en lien avec les clubs sportifs.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient aussi de mesures d'aménagement, mises en place par arrêté signé par la présidente de l'Université après consultation médicale préalable auprès d'un médecin du Service de Santé des Étudiants. Ces aménagements très nombreux et parfois difficiles à mettre en œuvre, ont cru de manière très importante ces dernières années. Ainsi, pour l'année Universitaire 2025-2026, 327 étudiants bénéficient d'aménagements pour raison de handicap, contre 171 en 2020-2021. Une chargée de mission a été désignée par l'IUT pour accompagner l'ensemble des départements sur ces questions.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

Une trentaine d'étudiants ont le statut national d'étudiants entrepreneurs et sont accompagnés dans leurs projets par une chargée de mission désignée par l'IUT.

Une évaluation des formations est réalisée auprès des étudiants, dont les résultats sont examinés en CFVU de l'IUT et dans chaque département, afin d'identifier d'éventuelles actions correctives visant à améliorer la vie étudiante et la réussite. Pour l'année 2025-2026, la population de BUT3 sera sondée en mai, et les résultats seront examinés lors des conseils de perfectionnement de fin d'année.

#### h. Capacité à suivre les trajectoires des diplômés et à les associer à la vie de l'IUT

Depuis de nombreuses années, l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'Université effectue des enquêtes à 30 mois sur l'insertion professionnelle des diplômés de DUT et de LP. La transition vers le BUT étant encore récente, la première enquête sur cette population n'a pas encore été réalisée par l'OVE. Par ailleurs, l'émergence de d'Insup rebat les cartes, et même si la politique actuelle de l'Université est de continuer ces enquêtes, leur poursuite à long terme reste incertaine.

Un outil institutionnel développé pour l'Université nommé Paul Sab Réseau permet la gestion des stages et des offres d'emploi. La fonctionnalité de gestion des Alumni prévue initialement n'a jamais été mise en œuvre. Ainsi, les départements, plus proches du terrain, maintiennent le contact avec leurs diplômés via des bases de données internes ou des réseaux sociaux comme LinkedIn. Ils mènent aussi des enquêtes de proximité sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants.

Quelques départements hébergent une association d'anciens étudiants.

Ces anciens étudiants restent pour une part d'entre eux en contact avec les départements. Certains deviennent tuteurs de stage, maîtres d'apprentissage ou embauchent des étudiants fraîchement diplômés. D'autres sont force de proposition pour des projets ou SAÉ, peuvent intervenir comme vacataires, participent aux conseils de départements ou aux commissions préparatoires aux jurys. Des journées de rencontres avec les anciens sont organisées de régulièrement dans les départements, afin de présenter leurs parcours et métiers, et donner ainsi aux étudiants actuels une vision des professions visées.

### 3. Les modalités de pilotage de la stratégie et des moyens de l'IUT

#### i. Capacité à mobiliser des ressources

##### **Une gestion financière intégrée et autonomie financière**

L'IUT bénéficie d'une large délégation budgétaire via l'existence d'un Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) couvrant l'ensemble des activités intégrées dans son Budget Propre Intégré (BPI) : masse salariale, pédagogie, patrimoine, numérique, services communs, ainsi que la formation par alternance et continue (depuis 2024).

##### **Structures des recettes et stabilité budgétaire**

Les recettes globales de l'IUT affichent une tendance à la croissance, mais restent soumises à des fluctuations et très dépendantes des politiques internes de l'établissement et de mesures de l'Etat. Elles proviennent de plusieurs sources :

- Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) : d'environ 4 M€, cette dotation est stable grâce à l'engagement de l'Université à la maintenir pour les composantes.
- Collectivités locales allouent une dotation annuelle pour le fonctionnement et l'animation de ses sites. Malgré un contexte budgétaire contraint pour les collectivités, cette dotation est restée stable jusqu'en 2024, témoignant ainsi de leur engagement continu et de leur reconnaissance de l'importance de l'IUT pour le territoire. Une baisse est à prévoir à partir de 2025.
- Recettes de l'apprentissage – formation continue (MFCA) : 20% des recettes sont versées à l'établissement pour le fonctionnement du service commun MFCA ainsi que des projets et actions transverses. Les 80% restants sont répartis entre composante et formations. La clé de répartition est discutée entre les formations et direction de l'IUT avec un objectif de la direction de maintenir un fléchage minimal de 38% des recettes globales de l'alternance pour les formations. La part IUT est dimensionnée pour permettre l'équilibrage de la masse salariale. Depuis 2025, un prélèvement de l'ordre d'un 1 M€ abonde le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'établissement participant ainsi à la capacité d'ancrer ses grands projets dans ce domaine dans une perspective pluriannuelle. Un travail a été initié par la précédente direction avec la MFCA afin d'intégrer les recettes et les dépenses des activités FA dans le CRB de l'IUT que l'on voit apparaître en 2024. Aujourd'hui, d'importants travaux sont encore en cours afin d'arrêter un processus pour la définition du budget initial et une allocation dynamique des moyens vers les composantes. L'IUT est pleinement impliqué dans la démarche.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

- **Taxe d'apprentissage (TA)** : depuis deux ans, cette ressource est devenue difficile à prévoir en raison des évolutions des modalités de reversement et d'un dernier versement tardif. Les nouvelles modalités de fléchage peuvent être à l'origine de la baisse de TA observée à partir de 2024.
- **Autres ressources** : elles proviennent de location de salles, partenariats, droits d'inscriptions ou reversement d'autres composantes ou de l'établissement (principalement en masse salariale).
- **Fonds CVEC** : Le reversement de ces fonds se fait par appels à projet (4 par an). Chaque année l'IUT porte systématiquement des projets visant à améliorer l'accueil sur les campus, en collaboration avec le conseil des étudiants.

### Diversification des sources de financement

Les ressources propres représentent plus de 2/3 du BPI de l'IUT. Le budget de l'IUT est donc très sensible aux fluctuations dues à la conjoncture ainsi qu'au dysfonctionnement des services collecteurs.

A l'instar des contrats de recherche, des appels à projet d'enseignement complexes d'un nouveau genre émergent. La direction s'attache à accompagner cette évolution en adaptant progressivement son organisation administrative pour renforcer l'appui (veille institutionnelle, aide au montage des dossiers, suivi administratif et financier). Gérés en opérations pluriannuelles, des projets (AMI CMA, PIA CMQ, SRESRI) mobilisent une part d'autofinancement que l'IUT doit identifier dès le dépôt de dossier. Dans cette démarche, l'IUT a notamment bénéficié d'un financement complémentaire de l'état de 100 k€ ainsi que d'un Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour l'accompagnement de l'ouverture du nouveau département d'Informatique à Castres.

L'IUT réaffirme son soutien aux projets de proximité, portés par les départements, les services ou les sites. Pour maintenir cette dynamique, il s'appuie sur des logiques de co-financement avec les départements et cherche à mobiliser des ressources complémentaires telles que la CVEC, les appels à projets, ou encore des partenariats ciblés.

j. Capacité à gérer un budget

### Equilibres généraux – Grandes masses

Le budget annuel de l'IUT vise à préserver des équilibres pour garantir la stabilité et la continuité de sa mission éducative. La construction budgétaire repose sur deux hypothèses principales : une stabilité de la SCSP conformément au cadrage de l'Université de Toulouse et un maintien des Ressources Propres malgré des incertitudes sur les activités de formation continue et d'alternance. Le budget propre annuel de l'IUT est de l'ordre de 13 M€. Cependant l'activité globale de l'IUT ne se limite pas à ce périmètre : une partie croissante des dépenses et des recettes est retracée dans des structures centralisées de l'université (autres CRB), le tout représentant un total de plus de 78 M€ (détail présenté en [Annexe 1](#)). Par ailleurs, une partie des opérations immobilières de l'IUT est gérée hors budget de l'Université. C'est le cas des CPER dont la maîtrise d'ouvrage revient généralement à la Région.

### Contraintes budgétaires marquées par des adaptations RH depuis 2020

En 2020, un gel important de postes État a été compensé par une stratégie de remplacement temporaire par des contractuels afin de préserver l'activité des départements et des services. Cette adaptation a conduit à une augmentation de l'enveloppe RH sur le CRB IUT (environ +1 M€). La diversification des ressources propres est devenue alors essentielle pour compenser la baisse des dotations universitaires.

### Dialogue interne à la composante – lignes directrices

Le budget est construit sur la base d'un dialogue interne avec les départements et les services. Un rapport annuel de présentation du budget est présenté en commission budget et accompagne le budget soumis au vote du conseil d'IUT. Dans un contexte financier toujours contraint et marqué par une forte incertitude liée au contexte national, la Direction de l'IUT définit pour chaque exercice des orientations stratégiques structurées autour de plusieurs axes prioritaires, visant à garantir la soutenabilité budgétaire tout en essayant de répondre aux enjeux académiques, pédagogiques et institutionnels. La répartition du budget est présentée en [Annexe 2](#).

#### Budget des services

Il est établi suivant leurs besoins en fonctionnement et projets. Il est maintenu d'une année à l'autre.

#### Budget des départements

Il est constitué d'une enveloppe globale unique répartie comme suit :

- **SCSP** (485 k€) : calculée suivant le nombre d'étudiants, avec un socle minimal de 10k€ pour les plus petits départements,
- **TA** : Intégralement reversée aux départements, avec un prévisionnel basé sur l'année N-1 (~500 k€). Les écarts (plus ou moins-values) sont ajustés l'année suivante. La TA non fléchée sert à financer des projets transverses (laboratoire de langues, amphithéâtres, salles informatiques, ...) faisant l'objet d'une concertation par sites.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

- **Recettes MFCA** : initialement fixées à 42% des recettes de l'alternance, depuis 2025, en raison du prélèvement pour assurer la contribution au SPSI et de l'augmentation des charges salariales de l'IUT, elles représentent pour les départements 38% soit 3 M€ en 2025 et 2,5 M€ en 2026. La clé de répartition repose sur le nombre d'alternants et le coût moyen des contrats par spécialité, Les recettes des actions de formation continue sont gérées différemment : après un prélèvement de l'établissement de 20%, elles sont directement utilisées par les formations qui les portent, sans prélèvement de l'IUT.
- **Autres ressources** propres spécifiques (location de salles, accueil de formations).  
 L'enveloppe allouée aux départements est désormais ouverte dans son intégralité dès le Budget Initial. L'objectif visé est d'offrir aux responsables de formations une vision consolidée de l'ensemble de leurs ressources, pour leur permettre de bâtir des budgets robustes dans une démarche de subsidiarité et adaptés à leurs besoins récurrents en fonctionnement, en investissement et masse salariale (suivi des alternants et REH alternance), ainsi qu'à leurs projets pédagogiques spécifiques.

#### [Pilotage de la masse salariale \(MS\)](#)

L'IUT assure un suivi précis et régulier de la masse salariale (Masse Etat et sur RP). Ce pilotage, s'appuie sur un comité de pilotage masse salariale qui se réunit plusieurs fois par an afin d'ajuster les prévisions, objectiver les décisions de la direction afin d'assurer une gestion optimale des emplois et soutenable. La soutenabilité de la MS fait l'objet d'un dialogue de gestion avec l'UT. En quelques chiffres, la MS sur RP représente annuellement 5,24 M€ qui se répartissent en 1,13 M€ de coût des contractuels (0,76 M€ pour les BIATSS, 0,364 M€ pour les enseignants) et 4,12 M€ de coût des heures effectuées par les vacataires et des heures complémentaires. Afin d'optimiser la charge d'enseignement, à chaque semestre la direction de l'IUT procède la mise à jour du nombre de groupe TD, TP en fonction du nombre d'étudiants.

#### [Pilotage des opérations patrimoniales](#)

Dans le cadre du SPSI 2025-2029 porté par l'UT, un plan de financement global de 32 M€ en ressources propres a été établi sans lequel l'établissement ne peut émerger aux financements de l'Etat. Depuis 2025, l'IUT y contribue par un prélèvement annuel d'environ 1M€ sur les RP. Malgré un contexte financier de contraction de ces ressources, cette participation reflète sa volonté de maintenir un engagement actif dans des projets immobiliers tels que CPER et Gros Entretien Renouvellement (GER). Ces derniers relèvent de la maintenance lourde et de remplacement d'équipements pour maintenir les bâtiments et installations en bon état et prolonger leur durée de vie. Le recensement et la priorisation des besoins, associés à un montage budgétaire rigoureux, constituent des leviers essentiels pour le dialogue avec l'université. L'IUT participe activement aux projets de rénovation énergétique et de transformation des bâtiments universitaires pour l'ensemble de ses sites (CPER). Il a ainsi pu bénéficier d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) de 1,2 M€ sur 3 ans abondé par les reliquats de gestions. Les tranches optionnelles du CPER - Ponsan, sont désormais affermies, l'IUT a demandé une prolongation de ce PPI jusqu'en 2027, afin d'accompagner les travaux et couvrir les opérations connexes non embarquées dans la convention.

#### [Soutien et animation de la recherche](#)

L'IUT accorde une attention particulière au soutien et à l'animation de la recherche, notamment dans les Villes et Territoires Universitaires (VTU) et sur les laboratoires de sciences Humaines et Sociales (SHS). La recherche en IUT, portée par des enseignants-chercheurs, se caractérise par sa dimension appliquée, son ancrage local et sa capacité à répondre à des problématiques concrètes en lien avec les entreprises et les collectivités. L'IUT accompagne ces projets via des dispositifs de soutien ciblés, des co-financements avec les collectivités locales pour l'accompagnement du développement de la recherche.

#### [Fluidification et simplification des flux](#)

La simplification et la fluidification des circuits de dépenses et de gestion des crédits ouverts constituent un axe stratégique visant à renforcer la réactivité et la transparence dans la gestion des crédits. Depuis 2024, l'IUT a été appelé à prendre en charge la gestion des dépenses de la MFCA, incluant désormais les dépenses de MS (suivi des alternants et ingénierie pédagogique), en complément des dépenses de fonctionnement et d'investissement transférées depuis 2024. Cependant, les départements et services sont souvent amenés à mettre en place un double suivi pour pallier l'absence de tableaux de bord adaptés issus des outils. Cette situation alourdit la charge administrative et limite la réactivité dans la prise de décision. La perspective d'outils mieux intégrés (SIFAC+) permettra de simplifier ces pratiques et d'améliorer encore la réactivité décisionnelle.

#### [Transition Ecologique et Sociétale](#)

Cette démarche s'inscrit dans une logique de transversalité, avec des budgets dédiés (10 k€) et des opérations pilotées par le comité de pilotage TES. Elle intègre les enjeux identifiés dans les projets structurants de l'IUT (notamment le CPER) et se traduit par le financement d'actions concrètes : biodiversité, végétalisation des espaces, incitation à l'usage des mobilités douces (parcs à vélos, etc.), Festival Futurs Proches.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

### **Dialogue avec l'Université**

Le processus financier de l'IUT s'inscrit en articulation étroite avec l'université : la construction budgétaire est initiée par le Débat d'Orientation Budgétaire complété par une note de cadrage précise les étapes clés de l'élaboration budgétaire. Les questions budgétaires sont régulièrement abordées lors des CDDCPR et dialogues de gestion.

Le périmètre d'activités de l'IUT dépasse aujourd'hui celui de son périmètre financier, une partie des budgets étant hébergé dans les services de l'Université. L'enjeu du prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) est une contractualisation du rôle de l'IUT pour le pilotage et le suivi des opérations en lien étroit avec les domaines de l'Université. Le SPSI s'inscrit dans cette dynamique d'évolution. Essentiel pour moderniser les infrastructures, il mobilise cependant une partie des ressources propres réduisant d'autant les marges de manœuvre que l'IUT avait jusqu'à présent, ce qui demande alors une rigueur accrue dans la gestion du budget. De plus, la centralisation croissante de certaines recettes (TA ou les droits d'inscription) et la multiplication des mouvements techniques invitent à renforcer encore le dialogue entre les services de l'IUT et ceux de l'Université pour partager un processus favorisant une compréhension commune des flux.

La détermination des reliquats de gestion s'avère particulièrement délicat. Les retards dans la consolidation des données, couplés à la complexité des circuits financiers, rendent difficile l'évaluation précise des ressources disponibles d'une année sur l'autre. Cette incertitude contraint l'IUT à adopter une gestion prudente, parfois au détriment de la flexibilité nécessaire pour répondre à des besoins émergents et qu'il conviendra d'améliorer via la mise en place d'une vision pluriannuelle.

Pour finir, un point de vigilance est la sensibilité accrue du budget de l'IUT aux orientations des politiques nationales et de l'université – l'alternance en est une illustration. Ces fluctuations, souvent imprévisibles, mettent en avant la vulnérabilité de l'IUT face aux décisions étatiques et aux priorités institutionnelles. Si ces variations exigent une adaptabilité continue, elles doivent renforcer également la capacité à anticiper et à diversifier les leviers financiers.

#### k. Capacité à gérer les ressources humaines

Cette section synthétise les démarches de pilotage des ressources humaines de l'IUT. Ces actions sont mises en œuvre après dialogue interne à l'IUT et avec l'Université et s'inscrivent dans des orientations stratégiques pluriannuelle.

Sur la période 2022 à 2025, les effectifs globaux demeurent stables, tant pour les enseignants et enseignants-chercheurs ( $\pm 0.5\%$ ) que pour les personnels BIATSS ( $\pm 3\%$ ), cette stabilité s'observant également entre personnels titulaires et contractuels. Néanmoins, l'analyse met en avant un déséquilibre entre les départements, avec des taux d'encadrements hétérogènes (minimum à 0.47 et écarts maximum-minimum/moyenne notable à  $\pm 22\%$ ). La proportion de professeurs d'Universités (21%) et de maîtres de conférences HDR (20%) reste limitée à l'échelle de l'IUT. De plus, 8% des personnels sont en contrats à durée déterminée (20% sur la population BIATSS et 5% sur la population enseignante). Pour les personnels BIATSS, qu'ils soient dans les services centraux (132) ou dans les départements (50), une part importante de poste en catégorie C est à relever, notamment en BAP J (43%) et dans les fonctions de secrétariats de département (50%). Enfin, 33% des personnels sont de catégorie B, cette proportion atteint 70 % pour les personnels de la BAP E pour lesquels un haut niveau de compétences est requis pour assier l'ensemble des missions.

### **Gestion des campagnes d'emplois**

Les campagnes d'emplois sont construites à partir d'axes stratégiques prioritaires pour l'IUT répondant aux besoins structurels et émergents (en termes de compétences par exemple) de la composante tout en garantissant une soutenabilité pour l'Université. Les intentions établies sur la base d'un dialogue interne sont votées en conseil d'IUT puis soumises à l'arbitrage de la présidence de l'Université.

#### [Axes prioritaires pour l'IUT définis pluri-annuellement](#)

- Favoriser la titularisation et la déprécarisation des personnels contractuels et promouvoir les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS.
- Confirmer le maillage territorial de l'IUT (cohésion) en soutenant les ressources humaines des sites d'Auch et de Castres. Avec une attention particulière à la présence de Professeurs d'Université dans les équipes pédagogiques, ainsi que de secrétariats de département de catégorie B.
- Conforter des services supports administratifs compétents et de proximité, concourants aux objectifs et à l'attractivité de l'IUT tout en assurant la cohérence et la synergie avec les services centraux de l'Université.
- Prendre en compte les évolutions des besoins de compétences des métiers administratifs et techniques, notamment via le rehaussement/ repyramidage de certains postes (cat. C vers B ou de B vers A).

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

- Améliorer le taux d'encadrement et réduire le déséquilibre entre tous les départements de l'IUT (Taux minimal cible >0.55 avec un écart à la moyenne cible de +/- 10%).
- Garantir la mixité et l'équilibre des équipes pédagogiques : ratio (EC/(EC+ESAS) actuel à 57% et ciblé à 60% et ratio PR/EC actuel à 22% et ciblé à 30% pour les 5 ans à venir et à 40% à plus long terme.
- Valoriser et développer la recherche à l'IUT en prenant en compte l'émergence de besoins en concertation avec les pôles de recherche et en assurant la cohérence des profils en enseignement/recherche.

A noter également que le plan pluriannuel co-financé par le ministère dans le cadre de l'ouverture du département informatique sur le site de Castres a permis d'abonder les campagnes d'emplois supplémentaires (4 au total).

#### Soutenabilité de la masse salariale IUT

La soutenabilité de la masse salariale IUT est assurée en interne par un comité de pilotage de la masse salariale (CoPil MS) constitué des domaines RH et financiers de l'IUT.

#### Démarche de concertation et processus institutionnel

Les campagnes d'emplois font l'objet d'un processus de discussion interne avec les départements, les services et au sein des instances de l'IUT (commission du personnel) et avec les correspondants recherche (laboratoires, pôles de recherche de l'Université et conseil de recherche de l'IUT). Les besoins en enseignements et en fonctions support sont ainsi précisés dans une discussion avec les chefs de départements, de services et les responsables administratifs, les équilibres internes avec les commissions du personnel, conseil de gestion de l'IUT et comités de gestion de site, les appariements recherche avec les laboratoires et pôles de recherche de l'Université et le conseil recherche de l'IUT.

### Gestion des recrutements des enseignants titulaires, contractuels et vacataires

La gestion des recrutements des personnels enseignants repose sur les sous-commissions de choix des enseignants du second degré/supérieur de l'IUT déclinées suivant les disciplines à l'image des collèges scientifiques de l'Université. Les sous-commissions de choix des ESAS titulaires et contractuels sont constituées de l'ensemble des ESAS de la discipline et élargies à deux représentants du département concerné par le recrutement. Les sous-commissions de choix des enseignants du supérieur sont constituées par élection parmi les membres de la discipline concernée. Elles ont la charge du recrutement des ATER et de la proposition de quatre membres représentant l'IUT dans les comités de sélection. Les recrutements effectués sont validés par le conseil de l'IUT en formation restreinte. Les vacataires sont quant à eux recrutés par les départements et administrativement pris en charge par le service RH de l'IUT. 700 vacataires (dont 500 vacataires professionnels) sont recrutés annuellement et réalisent 26 253 heqTD soit 16% de la charge d'enseignement (11% réalisé par les vacataires professionnels) représentant une masse salariale de 1,251 M€. Depuis le début de l'année universitaire actuelle, le paiement des vacataires est mensualisé et une dématérialisation partielle du contrat d'engagement se fait sur l'application de gestion des services d'enseignement (SGCE), les secrétariats du département réceptionnent l'ensemble des pièces, qu'ils transmettent, via un répertoire partagé, au service RH qui instruit et valide les dossiers.

### Gestion des parcours professionnels

Un plan d'action pour l'accompagnement et de développement des parcours professionnels de l'ensemble des personnels, titulaires et contractuels, a été construit avec les commissions du personnel et sera déployé par le service RH de l'IUT à partir d'avril 2026. Il repose sur 2 axes prioritaires :

- L'information et la communication des différentes possibilités de concours/promotions ainsi que des différents dispositifs d'accompagnement (canaux numériques et réunions plénières).
- La mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement individualisés pour la rédaction des dossiers et l'entraînement aux auditions.

Ce plan fera l'objet d'ajustement annuel et sera évalué après 3 années universitaires de mise en œuvre (fin 2028). Enfin, la direction de l'IUT est engagée dans un dialogue avec l'Université afin de définir les leviers de gestion de l'IUT nous permettant de reconnaître et valoriser les engagements de l'ensemble des personnels dans les projets prioritaires de l'IUT (REH et compléments indemnitaires).

### Actions sur le bien-être au travail

Le domaine RH de l'IUT est fortement engagé dans des actions de QVCT, alignées avec lignes directrices de l'Université et en synergie avec ses services centraux. Ces actions se scindent en 2 axes mis en œuvre en proximité des personnels de l'IUT :

- Veiller à la qualité des relations professionnelles. Cette action fait suite à l'identification, à l'issue d'une étude et d'une série d'entretiens, d'un facteur de risque saillant de sur-stress des personnels conséquence de relations et/ou comportements au travail inappropriés. Il est ainsi prévu la conception

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

et le déploiement d'outils d'identification des situations et des réponses à apporter à l'échelle individuelle, manager, assistant de prévention, direction.

- Former les managers à la démarche de projets collectifs coconstruits et aux différents modes de management suivant différentes situations : départements, services et/ou projets. L'objectif est de favoriser la transversalité, les collaborations interservices, service-département, inter-départements et inter-sites ainsi que les synergies avec les services centraux de l'université.

De plus, l'IUT est engagé dans le déploiement de la pratique d'activité physique de prévention qui est une action initiée à l'échelle de l'Université et qui vise, sur son temps de travail pendant 15 minutes, à pratiquer quotidiennement et en groupe un ensemble de mouvements permettant d'impacter positivement et directement la santé.

Le télétravail s'inscrit dans la dynamique d'amélioration des conditions de travail. Les personnels déposent un dossier validé par leur supérieur hiérarchique. Les critères de validation sont ensuite analysés par la commission télétravail de l'IUT afin d'avoir un traitement équitable des demandes.

### **Dialogue Social RH**

La politique des campagnes d'emplois de titulaires et contractuels, la gestion des carrières et des parcours professionnels ainsi que les conditions de travail sont partagées, pour avis consultatifs rendus à la direction et/ou au conseil de l'IUT, en commission du personnel BIATSS et commission du personnel enseignant. Les membres de ces deux commissions sont de plus saisis pour construire avec le domaine RH des plans de mise en œuvre d'actions ou d'information concernant les personnels : rédaction d'une charte des bonnes pratiques sur le droit à la déconnexion / le télétravail / les absences des agents / le dépassement d'horaire ; génération d'indicateurs complémentaires au taux d'encadrement des départements ; établissement d'un plan d'actions d'accompagnement et de développement des parcours professionnels ; référencement des activités des enseignants pour le développement de l'alternance ; mise en œuvre d'actions de bien-être au travail et sur la qualité des relations professionnelles. La clarification du processus d'expertise des dossiers de promotions au choix des ESAS en concertation avec le conseil de l'IUT en formation restreinte est de plus engagé. Enfin, la commission des personnels en formation plénière, réunissant les membres des deux commissions du personnel, siègeront mi-Avril 2026 pour la présentation du bilan social actualisé (2024) de l'IUT ce qui permettra de partager réfléchir et recueillir les avis sur la politique RH de l'IUT.

### **Soutien à la recherche**

L'IUT a souhaité dédier une partie de ses ressources au soutien des activités de recherche des Enseignants-Chercheurs présents sur les Villes et Territoires Universitaires (VTU) de Auch et Castres ainsi qu'au soutien des laboratoires inscrits dans des thématiques en Sciences Humaines et Sociales.

Ce soutien se traduit par une participation de l'IUT au co-financement d'allocations doctorales pour des projets portés par les équipes en VTU. Une dotation de fonctionnement récurrente est versée chaque année aux laboratoires SHS et aux équipes en VTU. L'IUT participe aussi au soutien financier d'actions scientifiques comme la mobilité pour des séminaires ainsi que les frais de fonctionnement ou mission pour l'accueil de stagiaires de master ou BUT.

Cette politique de soutien à la recherche est pilotée grâce à un Conseil de Recherche qui réunit la Directrice-Adjointe à la Recherche, des membres élus dans chaque collège de personnels de l'IUT, des enseignants-chercheurs de Auch et Castres ainsi que des représentants de la Faculté Sciences et Ingénierie et de chaque Pôle de recherche de l'Université de Toulouse. Ainsi, un dialogue régulier est maintenu entre la composante et la tutelle universitaire, dialogue nécessaire lors des campagnes d'emploi des enseignants-chercheurs ou des demandes de délégation CNRS, CRCT, et professeurs invités.

#### **I. Capacité à représenter l'IUT et à développer des partenariats**

L'IUT de Toulouse-Auch-Castres s'est doté depuis 2018 d'un Service dédié au développement des partenariats (5 ETP) sous leurs diverses formes. Sur la période 2021-2026, ce Service s'est attaché à accompagner la direction, les équipes pédagogiques et les étudiant.es dans les mutations du rapport aux acteurs socio-économiques induites par la transformation du diplôme. Il a contribué à une meilleure compréhension du BUT par les recruteurs, en travaillant à la fois sur la promotion des compétences visées par les diplômes auprès des acteurs socio-économiques, sur la qualité des dispositifs de formation en alternance, et sur la professionnalisation des étudiant.es. Le Service partenariats a ainsi pu contribuer :

- à la création de supports et publications réseaux visant à promouvoir l'alternance, les stages, la formation continue, et à mettre en lumière les compétences techniques et professionnelles que les recruteurs peuvent attendre de nos étudiant.es,
- à l'organisation de rencontres avec des branches professionnelles (UIMM, Medef, GIE Tour...), de visites d'entreprises, de conférences et présentations métiers, forums entreprises, job-datings,

Académie : Toulouse

Université : Université de Toulouse

IUT : Toulouse Auch Castres

- à accroître la participation des professionnels dans les formations (dispositifs « vacataires », meilleure intégration dans les conseils de perfectionnement et les jurys de BUT, groupe de travail « mécénat de compétences » avec l'Université),
- à l'appropriation par les équipes des sujets liés à la relation entreprises et à la FCA, par la création d'un groupe de référent.es « partenariats-entreprises » composé d'au moins 1 représentant.e par Département, et qui se réunit 5 fois par an,
- au travail mené par le CFA et la Mission Formation Continue de l'Université sur la qualité de l'offre de formation, en pilotant des groupes de travail sur des axes d'amélioration de nos dispositifs (ex. « progressivité des missions confiées en entreprise », « satisfaction des maîtres d'apprentissage », « sessions de retour à l'IUT pour les alternant.es »),
- à la conception d'outils de professionnalisation des étudiant.es (atelier « Motivation », serious games sur l'entretien d'embauche ou les savoir-être en entreprise, ateliers de techniques de recherches d'emploi...) déployés tant au sein de l'IUT, que dans d'autres Services de l'Université (SCUIO-IP) et d'autres IUT de la Région

La transformation du diplôme a été l'occasion d'ouvrir plus largement nos formations à l'alternance : de 5 Départements proposant la 2ème année de DUT en alternance, l'IUT de Toulouse-Auch-Castres est aujourd'hui passé à 15 Départements ouverts en alternance dès le BUT2, les 18 Départements proposant de l'alternance en BUT3. Les stratégies d'ouverture à l'alternance ont su s'adapter aux besoins des étudiant.es et du monde socio-économique, en proposant des contrats de 12, 18 ou 24 mois selon les Départements de formation et les contextes locaux. Malgré la disparition de la quasi-totalité des licences professionnelles, le nombre d'alternant.es s'est ainsi stabilisé dès 2023-2024 (première promotion de BUT3). Le Service partenariats s'est positionné en accompagnement de cette transition vers davantage d'alternance dans nos formations (groupe de partage d'expérience entre Départements déjà expérimentés et nouveaux dans la démarche), et poursuit aujourd'hui avec l'ensemble des Départements et la direction de l'IUT, pour réfléchir collectivement aux stratégies et opérations à mener.

Ce Service entretient des collaborations avec les employeurs et leurs représentants (syndicats professionnels, branches professionnelles, chambres consulaires...) ; il s'inscrit dans des dynamiques d'échanges avec les acteurs de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle de l'Université (MFCA, SCUIO-IP) et des collectivités publiques (promotion des formations et métiers techniques par la Région Occitanie, schémas locaux et régionaux de l'ESRI...) ; il interagit avec des Services similaires au sein des IUT de l'ARIUT (groupe FCA de l'ARIUT Occitanie-Pyrénées), et prend part aux travaux de la Commission FCA de l'ADIUT.

Les modalités de partenariat sont pour la plupart informelles et fondées sur des collaborations régulières, souvent depuis un grand nombre d'années, avec les entreprises et les acteurs institutionnels. Il existe cependant des conventions de partenariats avec entreprises, lycées.

### Partenariats en VTU

L'implantation de l'IUT sur 3 villes de la Région et sa participation à de nombreuses instances locales et régionales, ouvre sur une reconnaissance de l'IUT comme un partenaire majeur pour le développement des compétences techniques et professionnelles nécessaires aux territoires. Ce partenariat se traduit par le co-financement régulier des allocations des doctorants présents sur les sites. Un travail conjoint et continu entre les collectivités et l'IUT est mené en faveur de l'amélioration de la vie étudiante. On peut aussi mentionner la participation des collectivités territoriales à des CPER pour l'achat de matériel ou opération patrimoniale (la restructuration et la réhabilitation énergétique pour l'installation du département Informatique à Castres est en partie supporté par le département du Tarn (525 k€, soit 16,5% du coût du projet) et par la communauté d'agglomération à la même hauteur).

### Réseaux des IUT

Les IUT d'Occitanie s'appuient sur une dynamique régionale de l'ARIUT, mais aussi sur le réseau national des IUT, structuré autour de l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT), de l'Assemblée des chefs de département (ACD) et autres assemblées liées (ACSADIUT, réseau des scolarités, ...).

[Le réseau régional des IUT : ARIUT Occitanie-Pyrénées, une collaboration fructueuse pour l'enseignement supérieur technologique et professionnalisant en région](#)

Créée en 2005, l'ARIUT Occitanie Pyrénées regroupe les 5 IUT d'Occitanie Ouest, implantés dans 7 villes. Cette initiative a structuré et officialisé une collaboration déjà existante entre les établissements, les IUT ont ainsi pu harmoniser leurs actions, notamment en matière de :

- **Communication** : avec la création de supports communs (logos, plaquettes d'information), un stand unique lors du salon INFOSUP, ainsi que des campagnes de presse coordonnées.
- **Recrutement** : l'ARIUT a permis de simplifier et d'unifier la gestion des candidatures en mettant en place un portail internet régional et un logiciel commun dédié aux candidatures passerelles.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

- **Relations institutionnelles** : une autre ambition majeure de cette association est d'offrir aux partenaires institutionnels (COMUE, Rectorat, Région, organisations professionnelles), un interlocuteur unique et identifiable, capable de faciliter le dialogue et de porter une voix commune aux IUT.

#### Un développement constant des actions et des compétences partagées

L'ARIUT a progressivement élargi ses missions. Les 5 IUT membres ont ainsi mis en commun leurs savoir-faire et leurs ressources afin de mener des actions concrètes et innovantes. Parmi celles-ci, on peut citer :

- L'amélioration de l'accueil et de la réussite des étudiants, en particulier ceux issus de la voie technologique, grâce à des analyses approfondies des profils de recrutement et à des campagnes de communication adaptées.
- L'évolution permanente de l'offre de formation, en organisant des concertations régulières pour ajuster les programmes aux besoins du marché du travail et aux attentes des étudiants.
- L'organisation de Journées pédagogiques annuelles, qui permettent aux personnels des différents IUT d'échanger sur les bonnes pratiques et d'innover en matière de pédagogie.

Depuis 2 ans, un accent particulier est porté sur :

- La recherche pour encourager le développement de synergies interdisciplinaires entre les différents IUT et stimuler l'innovation. A titre d'exemple, un séminaire ouvert à l'ensemble des enseignants chercheurs a été organisé (Juin 2024 - thème des transitions / Juin 2026 - thème de l'IA).
- La professionnalisation des étudiants, l'ARIUT organisera la quinzaine de l'apprentissage dont un événement pour promouvoir les parcours en alternance et renforcer les liens entre tous les acteurs.

Au fil des années, l'ARIUT est devenu un acteur incontournable dans le paysage éducatif et économique de la région. Depuis 2012, elle a initié une convention avec le Rectorat, centrée sur « la promotion de la voie technologique et la réussite de tous les publics ». Cette convention a permis de construire une politique éducative concertée en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement des bacheliers technologiques. Elle a également contribué à renforcer les liens entre les IUT et les lycées, en favorisant un continuum éducatif de bac -3 à bac +3.

Un Conseil d'Orientation se réunit chaque année pour définir les grandes lignes stratégiques de l'association et garantir que les actions menées répondent aux besoins de tous les acteurs concernés en intégrant des représentants des Universités de rattachement, des personnels, des étudiants et des organisations professionnelles.

#### L'émergence du consortium des IUT d'Occitanie

En 2016, les deux ARIUT d'Occitanie ont franchi une nouvelle étape en fusionnant pour donner naissance au consortium « Assemblée Régionale des IUT d'Occitanie » qui représente aujourd'hui 14 sites et 14 000 étudiants. Grâce à cette fusion, les IUT ont pu définir des politiques et des actions communes, tout en bénéficiant d'une meilleure coordination et d'une plus grande visibilité. Cette collaboration a permis de coordonner les supports de communication pour offrir une image unifiée et cohérente des IUT de la région, élargir les Journées pédagogiques annuelles à l'ensemble des sites d'Occitanie, favorisant ainsi les échanges pratiques à une échelle plus large, harmoniser les conventions établies avec le Rectorat, afin d'assurer une cohérence dans les actions menées et de renforcer leur impact. L'IUT d'Occitanie sont aujourd'hui reconnus comme des acteurs majeurs de la formation technologique et professionnelle, au service des étudiants, des enseignants et des territoires. L'objectif reste donc de continuer à fédérer le réseau, d'innover en matière de pédagogie et de recherche, et de renforcer les liens avec le monde socio-professionnel.

#### Engagement dans la dynamique locale et nationale

Les membres de l'équipe de direction de l'IUT de Toulouse occupent plusieurs fonctions stratégiques. La directrice siège au Conseil d'administration de l'ADIUT, préside l'ARIUT OP et participe au conseil d'administration de la Fondation de l'Université de Toulouse. Les directeurs adjoints, également animateurs de site au titre de la COMUE, coordonnent les actions en faveur de la vie étudiante et les relations avec les collectivités locales. L'IUT joue un rôle moteur au sein de l'ARIUT OP, notamment en assurant la coordination avec le rectorat et l'animation de la recherche. La direction, les chargés de missions et personnels support participent activement aux commissions de l'ADIUT en fonction de leur domaine d'expertise.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

#### 4. Les méthodes pour définir, concevoir et accompagner la stratégie de l'IUT

- a. Capacité à définir et à conduire sa stratégie en cohérence avec la politique de l'université en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue

##### Stratégie d'établissement et déclinaison

L'IUT inscrit ses actions dans la stratégie globale de l'Université, tout en élaborant ses propres projets opérationnels. Cette articulation repose à la fois sur une bonne compréhension des orientations institutionnelles, sur la participation active de la direction aux instances centrales de l'Université et sur l'existence d'outils de dialogue permettant de décliner la stratégie dans les différents domaines d'activité. L'établissement s'attache à développer une stratégie globale cohérente avec les ambitions de l'Université. Cette stratégie est ensuite déclinée, notamment au travers des Schémas Pluriannuels en axes opérationnels dans les domaines de la formation, de la recherche, de la vie étudiante, de la gestion des ressources humaines, de la transition écologique et du pilotage dans lesquels l'IUT s'inscrit pleinement.

##### Intégration dans la gouvernance de l'Université

L'IUT dispose d'une représentation forte dans les instances de décision de l'Université. La direction est membre permanent du Conseil d'Administration, du CAC, de la CFVU, de la Commission de la Recherche, ainsi que de plusieurs commissions institutionnelles. La directrice siège également au Conseil des doyens et directeurs de composantes et de pôles de recherche (CDDCPR), instance mensuelle essentielle pour la coordination des politiques de formation et de recherche. La participation à ce conseil contribue directement à l'alignement stratégique de l'IUT avec l'ensemble des composantes de l'Université

##### Relation contractuelle avec l'Université : vers un prochain COM

Le premier COM liant l'IUT à l'Université a été signé en 2015 puis révisé en 2019. Depuis cette date, aucune actualisation n'a été réalisée. Un nouveau COM est actuellement en préparation pour une signature prévue en septembre 2026. Ce contrat constituera un cadre déterminant pour redéfinir les objectifs de l'IUT, stabiliser les engagements réciproques et renforcer la visibilité à moyen terme des moyens alloués. L'élaboration de ce nouveau COM s'appuie notamment sur les échanges réguliers menés dans le cadre des dialogues de gestion.

##### Dialogues de gestion : un outil de pilotage partagé

Chaque année, un dialogue de gestion est organisé entre l'IUT et la gouvernance universitaire. Ce rendez-vous permet de dresser un état des lieux des activités, d'examiner les besoins en ressources et d'ajuster les priorités stratégiques. En complément, des dialogues thématiques ont lieu dans différents domaines (formation, recherche, RH, finances...), ce qui permet un suivi plus fin et une meilleure coordination entre l'IUT et les services centraux. Ces temps d'échange contribuent directement à la construction d'une vision commune de la stratégie globale de l'Université.

### Partie 3 : La stratégie à venir, les projets et les perspectives de l'IUT.

#### 1. Organisation du pilotage de l'IUT (Organigramme présenté en Annexe 3).

L'IUT est régi par des Statuts et un Règlement Intérieur qui sont en cours de mise à jour pour septembre 2026 (simplification et mise à jour réglementaire).

Le Conseil de l'IUT est aujourd'hui présidé par Hélène ROUCH, personnalité extérieure désigné à titre personnel. Il se réunit au moins quatre fois par an.

Le Conseil de direction, émanation du conseil de l'IUT, constitue une instance stratégique qui se saisit des réflexions de fond (modification des statuts, COM, évolution de l'offre globale de formation ou des capacités d'accueil, tendances lourdes de la masse salariale, évolution de l'organisation administrative de l'université...). La préparation des décisions du Conseil ou leur exécution s'appuient sur un ensemble de commissions qui couvrent l'ensemble des domaines d'action de l'IUT. Leur cadre de fonctionnement et composition est indiqué dans les statuts et règlement intérieur.

La politique de formation est instruite par la CFVU de l'IUT. La politique recherche est instruite par un Conseil recherche relayé sur chaque site par une commission recherche de site.

La coordination entre les sites repose sur les échanges hebdomadaires en équipe de direction et des réunions régulières entre les responsables administratives des sites. Des représentants de chacun des sites entrent dans la composition de chaque commission.

##### Fonctionnement exécutif

Les orientations décidées par le Conseil d'IUT sont relayées par plusieurs instances collectives de gestion (composition et calendrier des conseils et commissions [en Annexe 4](#) , [Annexe 5](#) et [Annexe 6](#) ) :

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

- Le conseil de gestion qui rassemble la direction, les chefs de départements et de services ainsi que le conseil de direction, qui permet d'associer l'ensemble des responsables à la mise en œuvre des décisions.
- Sur chaque site décentralisé (Auch et Castres), un comité de gestion de site animé par le directeur adjoint responsable du site.
- La réunion régulière des cadres – réunion des chefs de services – par la directrice administrative.

Le mode de fonctionnement de la direction de l'IUT se veut collégial. L'équipe de direction comprend une directrice et cinq directeurs adjoints. Chaque directeur adjoint est responsable d'un champ particulier (formations, scolarité et vie étudiante patrimoine, recherche, communication, ressources humaines finances, prévention, hygiène et sécurité, numérique sur lequel il possède une large délégation du directeur et de la présidence de l'Université pour les directions-adjointes en charge des sites en VTU, il travaille en binôme avec les chefs de service de son champ de façon à bien articuler le pilotage politique et le pilotage administratif. L'équipe de direction se réunit hebdomadairement afin d'échanger et d'arbitrer en commun les questions essentielles.

L'équipe est complétée par une directrice administrative, qui coordonne le fonctionnement des services centraux. Les sites d'Auch et de Castres disposent également chacun d'un responsable administratif qui coordonne les services communs du site.

La direction s'appuie également sur des chargés de mission qui ont vocation à organiser un pilotage transversal du thème dont ils ont la charge. Chaque chargé de mission travaille plus particulièrement avec le directeur adjoint de son champ de compétences. Ces missions évoluent dans le temps selon les besoins.

Enfin, des délégations signées du directeur sont établies lors de la désignation de chaque chef de département. Ceux-ci ont les responsabilités suivantes :

- organisation pédagogique de l'ensemble des formations rattachées à leur département (DUT, LP...),
- montage et exécution budgétaire du centre financier de leur département,
- attribution des services des enseignants et enseignants chercheurs affectés à leur département et attestation des services faits,
- consommation des heures d'enseignement affectées à leur département,
- autorité hiérarchique des personnels BIATSS affectés au département,
- responsabilité « locataire » sur les locaux qui leurs sont alloués,
- responsabilité hygiène et sécurité.

### Fonctionnement administratif

L'IUT Toulouse Auch Castres assure la quasi-totalité des grandes fonctions de gestion administrative et technique. Chacun de ces services est en liaison les domaines homologues de l'université. L'organisation des services centraux de l'IUT a évolué de manière progressive pour s'adapter à de nouveaux contextes (contrat, évaluation, mise en place de nouveaux outils informatiques ...) et pour faire face aux nouvelles compétences liées à la mise en œuvre de la LRU (budget global, gestion des ressources humaines et de la masse salariale, contrôle de gestion, ...). Depuis la dernière évaluation, il n'y a pas eu de restructuration générale des services mais des organisations ont été modifiées, par exemple le rattachement du CRIL au service formations, scolarité et vie étudiantes, ré-organisation du service Patrimoine, ...

## 2. Les 4 piliers de la stratégie de l'IUT pour les 5 ans à venir

Les éléments présentés dans cette partie présentent une vision stratégique pour les 5 prochaines années en s'appuyant sur un travail collaboratif mené lors d'un séminaire réunissant les chefs de services, les chefs de département, les chargés de missions et la direction de l'IUT ainsi que sur les échanges issus du dialogue de gestion avec l'Université. Ainsi, les réponses à la question « Quels sont les enjeux pour l'IUT pour les 5 prochaines années en 3 mots clés ? » sont présentées figure 1.



Figure 1: Quels sont les enjeux pour l'IUT pour les 5 prochaines années en 3 mots-clés (séminaire)

**Les Transitions Ecologiques et Sociétales :** l'IUT est pleinement engagé dans les enjeux de la TES pour les intégrer dans ses formations, ses projets pédagogiques mais également dans sa gestion quotidienne. Le COPIL TES est en place depuis 4 ans. La direction peut s'appuyer sur ses propositions sur des projets à porter au sein de l'IUT. Ces aspects passent par la sensibilisation des étudiants aux défis environnementaux et

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

sociétaux, l'adaptation des programmes pour inclure des modules dédiés à la durabilité mais aussi par la promotion de pratiques responsables (mobilités douces, achats responsables, ...).

**L'IA** : conscient de l'impact croissant de l'IA sur les métiers de demain, l'IUT souhaite démocratiser l'accès à ces technologies pour l'ensemble de ses étudiants et de ses personnels. Cela implique l'introduction de cours, des formations et journées pédagogiques et recherche sur les fondamentaux de l'IA. L'IUT s'inscrit dans la politique de l'établissement qui propose d'expérimenter, tester de nouveaux outils et proposer des formations. Une charte sur l'usage de l'IA a été votée au niveau de l'Université.

**Les ressources propres et moyens** : pour assurer son autonomie financière et pédagogique, l'IUT met l'accent sur le développement de ses ressources propres, notamment via l'alternance, la formation continue et les partenariats avec les entreprises. Une gestion rigoureuse des budgets et une optimisation des coûts sont à mettre en œuvre pour garantir le maintien de moyens pour l'accompagnement des étudiants vers la réussite, la pérennité des projets et des infrastructures.

**Qualité de Vie et des Conditions de Travail** : L'IUT accorde une importance particulière au bien-être de ses étudiants et de ses équipes et à la qualité de vie au travail.

Pour les étudiants, l'IUT s'inscrit dans le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université. Dans ce cadre, l'IUT vise une amélioration de la vie sur ses campus : aménagements d'espaces (tiers-lieux, extérieurs), actions pour développer le lien social (sport, musique). De plus, il a pour objectif d'élargir la proposition d'offres d'emplois étudiants et prendre en compte plus largement l'engagement étudiant. Une attention particulière est portée aux VTU, pour garantir, une équité territoriale des services offerts aux étudiants.

Pour les personnels, des actions seront menées pour améliorer les conditions de travail, développer la qualité des relations professionnelles, favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, améliorer les collaborations et la transversalité structurante pour l'IUT et renforcer le sens donné au travail par chacun des membres de la communauté éducative. Cela inclut des initiatives pour reconnaître et valoriser l'engagement des personnels, ainsi que des espaces de dialogue pour recueillir leurs retours et suggestions.

Ces piliers, permettant de définir des objectifs clairs et partagés visant à positionner l'IUT dans une dynamique d'amélioration continue en alignant ses actions sur des priorités nationales (TES & IA), du site toulousain (construction de l'EPE), de l'établissement (ressources, moyens, QVCT), et propres à la mission des IUT (formation technologique, professionnalisante, présente sur les territoires).

### 3. Les enjeux pour l'IUT Toulouse Auch Castres

Le tableau suivant présente une analyse AFOM de l'IUT.

Atouts	Opportunités
<p><b>Offre de formation de qualité</b>, accueil de publics diversifiés, notamment bacheliers technologiques, développement alternance, politique Relations internationales dynamique</p> <p><b>Forte implication recherche</b> : EC impliqués dans 27 laboratoires, soutien labos et équipes hébergés à l'IUT, soutien politiques de sites</p> <p><b>Structuration de l'IUT</b> et de son pilotage, responsabilité des départements, qualité des services</p> <p><b>Stratégie volontariste</b> en matière de gestion RH et masse salariale, rénovation du patrimoine, politique académique et régionale</p> <p><b>Implication forte des personnels</b> pour le bon fonctionnement de l'IUT au service des étudiants</p>	<p><b>Rénovation des parcours</b> et de la pédagogie favorisant la réussite des différents publics</p> <p><b>Augmentation capacité d'accueil</b> notamment sur les sites décentralisés</p> <p><b>Développement des ressources propres</b> (alternance et FC)</p> <p><b>Coopération renforcée</b> pour une meilleure coordination avec directions centrales de l'Université</p> <p>Projet de rénovations patrimoniales</p> <p>Positionnement des formations des IUT dans un GE</p>
Faiblesses	Menaces
<p><b>Réussite des bacheliers technologiques</b> à améliorer</p> <p><b>Patrimoine à rénover</b>, mais de nombreux projets en cours</p> <p><b>Sous-encadrement RH</b> en personnels titulaires</p> <p><b>Fragilité Finances</b> : équilibre fortement lié aux ressources propres</p>	<p><b>Environnement formation</b> en forte évolution (EPE)</p> <p><b>Dotations de l'université</b> par le ministère contrainte</p> <p><b>Dépendance des RP</b> aux politiques publiques et de l'université</p> <p><b>Tendance générale à la centralisation</b> des services dans les universités : perte du travail de proximité et des leviers locaux</p>

#### Des enjeux autour de la formation

L'IUT de Toulouse Auch Castres est de se positionner comme un acteur clé de l'ESR public. Cela passe par une affirmation de sa mission fondamentale de formation autour de 3 points-clés :

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

### [Le BUT, une formation technologique inclusive et favorisant la réussite de tous](#)

Il s'agit pour les formations de promouvoir la voie technologique en offrant des parcours accessibles à un public diversifié. Cela inclut notamment les bacheliers technologiques ainsi que les étudiants en réorientation.

#### [Le BUT, diplôme professionnalisant](#)

La professionnalisation des formations au niveau Bac +3 doit être au cœur de la stratégie de l'IUT. Cela se traduit par une adaptation aux besoins du marché du travail local et national, un lien fort avec les partenaires (stage, projet, intervention de professionnels, alternance, FTLV) et la promotion d'un diplôme basé sur l'acquisition de compétences opérationnelles, la polyvalence et l'adaptabilité des diplômés.

#### [Le BUT, une formation en lien avec la recherche](#)

L'IUT souhaite valoriser et développer la recherche en créant des synergies entre pédagogie, innovation avec une attention particulière aux territoires.

### **Des enjeux autour des moyens**

Pour atteindre ces objectifs, les enjeux pèsent sur les moyens sur lesquels l'IUT peut s'appuyer. Ainsi, il s'agit menant des projets concrets et structurant en termes de :

#### [Ressources humaines](#)

Une attention particulière porte sur la qualité de la formation et le bien-être et la professionnalisation des équipes. Cela passe par une amélioration du taux d'encadrement, un accompagnement des personnels vers la titularisation et les promotions, en tenant compte des évolutions des métiers administratifs et techniques et un travail autour de la QVCT. L'IUT sera également vigilant à la gestion pluriannuelle des emplois et des parcours professionnels pour répondre aux enjeux de pyramide des âges par famille de métier et/ou de discipline.

#### [Patrimoine](#)

En lien étroit avec l'Université, l'IUT doit poursuivre son action de modernisation de ses infrastructures pour offrir un cadre de travail et d'études optimal. Cela inclut la mise à niveau des bâtiments, en veillant à leur conformité réglementaire, à leur transition énergétique et à leur adaptation aux nouvelles pédagogies.

#### [Financiers](#)

Par la diversification des financements, notamment grâce à la taxe d'apprentissage, aux partenariats et aux appels à projets, l'IUT doit maintenir des équipements performants favorisant des approches pédagogiques innovantes et synchronisées avec les avancées technologiques.

### **Des enjeux de pilotage et gouvernance**

Pour garantir son développement et son rayonnement, l'IUT de Toulouse Auch Castres doit relever plusieurs enjeux stratégiques en matière de pilotage et de gouvernance.

#### [Collaboration avec l'Université : concilier autonomie et cohérence](#)

Dans un contexte de constante évolution des périmètres et structuration de l'Université, un équilibre entre autonomie et coordination avec l'Université de Toulouse doit se mettre en place. Il s'agit de renforcer la subsidiarité entre l'UT et l'IUT, ainsi qu'entre l'IUT et ses départements, afin de préserver l'agilité de chaque entité tout en assurant une cohérence globale dans la mise en œuvre des projets, d'éviter les redondances et optimiser les ressources, tout en permettant à chaque acteur de jouer pleinement son rôle et de favoriser une gouvernance partagée, où les décisions sont prises de manière collaborative et transparente.

#### [Le IUT acteurs sur les territoires](#)

L'IUT doit affirmer sa place sur les territoires par l'animation et son implication dans la qualité de l'accueil des étudiants et en s'intégrant pleinement aux schémas locaux et régionaux en lien avec les collectivités.

#### [Positionnement dans la politique de site et la création d'une grande université](#)

Affirmer la place des IUT dans la l'EPE et dans la future organisation du site toulousain et régionalement. Cette partie est détaillée en fin de document.

## **4. Actions prioritaires et projets**

Les travaux menés lors du séminaire ont permis d'identifier un ensemble d'actions prioritaires, regroupées autour de quatre grands axes stratégiques.

### **1. Adapter les formations aux enjeux socio-économiques actuels et futurs**

#### [En offrant une formation innovante et adaptée au parcours de chacun](#)

L'IUT dispose déjà de dispositifs d'accompagnement individualisé favorisant la réussite de tous (tutorat, les contrats pédagogiques individualisés, parcours adaptés selon les profils, etc.). Ces dispositifs reconnus pour leur efficacité, doivent être pérennisés et renforcer notamment en lien avec le développement d'innovations pédagogiques, la consolidation et la fluidification des passerelles pour diversifier et sécuriser les parcours, l'articulation entre formation initiale, par alternance et continue grâce à l'APC.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

#### En préparant activement à l'insertion professionnelle

L'IUT souhaite maintenir et renforcer l'ensemble des actions favorisant l'insertion professionnelle de ses étudiants. Représentant près de 1/5 des étudiants en formation à l'IUT, l'alternance constitue l'un des leviers majeurs de l'employabilité, tout en répondant à un besoin réel de rémunération durant les études pour une partie importante du public accueilli à l'IUT - près de 50 % est boursier. Toutefois, les évolutions récentes des politiques publiques font peser un risque de diminution de l'attractivité des contrats d'alternance, notamment en raison de la baisse des aides financières accordées aux niveaux 6. Parallèlement, l'IUT ambitionne de développer la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), incluant la formation continue, la VAE et des dispositifs spécifiquement adaptés aux apprenants adultes.

Enfin, l'IUT souhaite doter l'ensemble des étudiants d'une culture professionnelle commune, cohérente et actualisée, en s'appuyant notamment sur des formations dédiées à l'usage des réseaux professionnels (comme LinkedIn) et aux outils de valorisation des compétences pour préparer efficacement les étudiants aux pratiques contemporaines du marché du travail.

#### En intégrant les enjeux majeurs de demain pour anticiper l'évolution des métiers

L'intégration des enjeux majeurs que la TES et l'IA dans les programmes de formation vise à préparer les étudiants aux métiers de demain, en leur apportant des compétences alignées sur les besoins du marché du travail et les défis sociétaux, tout en renforçant le lien entre enseignement et recherche grâce à la mobilisation de la diversité des profils, notamment par des interventions d'EC spécialistes sous forme de conférences transversales (management du stress en entreprise, pratiques informationnelles communes à plusieurs spécialités).

#### En développant l'enseignement supérieur et de la recherche dans les VTU

Les schémas locaux constituent un levier essentiel pour définir des formations en adéquation avec les besoins du monde socio-économique local, en matière d'alternance, de stages et d'insertion professionnelle. L'attractivité des sites peut être renforcée grâce au Welcome Desk de la COMUE, qui proposera à la rentrée 2026 un onglet spécifique dédié à la VTU d'Auch, présentant l'ensemble des dimensions de la vie étudiante (santé, logement, restauration, loisirs, aides financières). L'IUT s'attache à définir des thématiques de recherche structurantes, en lien avec les spécificités des territoires et complémentaires de celles développées sur la métropole toulousaine (e-santé à Castres, vulnérabilités climatiques en agriculture et le développement de l'alimentation durable dans le Gers).

## 2. Renforcer la collaboration et la subsidiarité au sein de l'IUT

Cette action repose sur une vision claire des rôles et responsabilités de chaque acteur — direction, départements, sites et services — pour développer un pilotage agile, transparent et collaboratif et favoriser une gouvernance partagée, où chaque entité contribue activement à la réalisation des objectifs communs, tout en bénéficiant d'une autonomie adaptée à ses spécificités.

#### En améliorant le partage et la structuration de l'information

Le fonctionnement collectif de l'IUT repose sur une circulation fluide de l'information. Or, il a été constaté que la diversité des canaux actuels rend parfois cette information difficile à trouver et nuit à la vision globale des décisions prises dans les différentes instances. Pour remédier à ces difficultés, un partage plus large des échéances des services, des départements et des laboratoires serait bénéfique. Il apparaît également nécessaire d'harmoniser le format des comptes rendus et des relevés d'avis des différentes commissions afin de faciliter leur lecture et leur diffusion. Une lettre mensuelle de synthèse pourrait présenter les informations essentielles émanant de ces instances et contribuer à une meilleure compréhension collective des enjeux. Le regroupement de certaines réunions, aujourd'hui trop dispersées, permettrait également d'améliorer l'efficacité des échanges.

#### En favorisant des projets transversaux et interdisciplinaires autour de la formation

Le renforcement de la collaboration doit passer par une augmentation du nombre de projets menés conjointement par des départements pour permettre de croiser les compétences et de fédérer les équipes autour d'enjeux pédagogiques communs. Une première piste consiste à mettre en place des SAÉ inter-départements pour valoriser la complémentarité des formations. Toutefois, certains freins ont été identifiés, comme la difficulté d'associer des étudiants répartis sur plusieurs sites ou la nécessité d'harmoniser les emplois du temps, au moins pour organiser des restitutions communes. Par ailleurs, l'IUT pourrait développer un projet autour de la création d'entreprise, domaine déjà fortement investi par les départements tertiaires, permettant de valoriser les initiatives entrepreneuriales des étudiants et de stimuler l'innovation. Le partage de bonnes pratiques pédagogiques — qu'il s'agisse du portfolio, du 3PE, de la remédiation, de la réussite étudiante, de la lutte contre la triche ou encore de l'enseignement des langues — sont des questions discutées régulièrement en CFVU et sont à conserver et renforcer.

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

#### En favorisant les interaction inter-départements et interservices par le partage des compétences et des expertises

Une logique de partage de compétences pourrait également être développée entre les départements, les services. Le travail déjà initié dans le cadre du réseau des secrétaires de secrétariats de département pourrait se dupliquer pour d'autres fonctions supports. Cela représente un levier pertinent, en améliorant la continuité d'activité en cas d'absence et en harmonisant les pratiques administratives. La mutualisation des processus administratifs (gestion financière, organisation des déplacements, formalisation des procédures) permettrait enfin d'harmoniser, d'optimiser et de rendre plus lisibles les pratiques internes. Il serait également bénéfique de développer davantage de projets, événements ou challenges notamment autour de TES, par exemple, un concours visant à réduire les déchets jetables permettrait d'articuler collaboration et responsabilité environnementale.

#### En consolidant l'implication des acteurs dans les instances de l'IUT

Renforcer la dynamique collective repose sur la consolidation de la participation des acteurs dans les différentes instances dont il s'agira de clarifier leur rôle et leur fonctionnement et envisager collectivement des évolutions, certaines commissions pourraient être regroupées autour d'un calendrier thématique commun, ce qui permettrait de mieux organiser les travaux. Dans certains cas, il serait pertinent de renommer les commissions dont la vocation est temporaire pour les qualifier simplement de réunions opérationnelles, mieux adaptées à leur mission réelle. Une réflexion pourrait également être menée sur la composition des instances, afin de maintenir une représentativité suffisante tout en limitant la surcharge de mobilisation des personnels. Enfin, le travail par site pourrait être conforté, à l'image de ce qui fonctionne déjà sur Auch et Castres, notamment pour améliorer la coordination opérationnelle.

### 3. Optimiser les ressources humaines, financières et matérielles pour une gestion durable

L'IUT s'engage à garantir une gestion durable de ses ressources au service de la pérennité des moyens pour mener à bien les projets.

#### En assurant des conditions de travail de qualité, et un pilotage RH durable

L'IUT vise à maintenir une politique de ressources humaines centrée sur la stabilité des équipes, l'amélioration de la QVCT et la prévention des risques professionnels. Inscrit dans la dynamique portée par l'Université, l'IUT s'est positionné comme pilote sur ces enjeux. Une attention particulière est portée aux parcours professionnels, avec une volonté de structurer des plans de carrière lisibles, de valoriser les compétences et d'accompagner l'évolution des métiers.

#### En optimisant les dépenses et garantissant une gestion financière soutenable

L'IUT s'engage à garantir une gestion financière responsable qui préserve une trajectoire de croissance et d'innovation au service de ses missions. Dans un contexte marqué par des contraintes accrues (hausse des charges de fonctionnement, pression croissante sur la masse salariale), la mobilisation collective des départements et services constitue un levier essentiel pour optimiser les ressources et sécuriser le développement de l'IUT. Cette approche collective s'inscrit dans la nouvelle politique d'achat de l'Université (SPASER) qui encourage la gestion mutualisée des commandes, la réduction de l'empreinte écologique et la rationalisation des processus administratifs. Les priorités financières s'organiseront autour du développement d'une comptabilité analytique (en cours de déploiement à l'Université), d'une démarche de calcul de coûts complets de la formation, de la mise en place de plans pluriannuels d'investissement cohérents et la recherche active de sources de financement complémentaires.

#### En développant le patrimoine immobilier et accompagner la transition numérique

L'IUT poursuit une stratégie patrimoniale et numérique reposant sur une planification pluriannuelle des projets d'investissement. Les priorités incluent le patrimoine (rénovations énergétiques, modernisation des infrastructures) avec des projets structurants par site et des projets collectifs permettant d'optimiser les dépenses et mutualiser les aménagements (par exemple création d'un lieu unique pour les laboratoires SHS). Sur le volet transition numérique, la priorité sera donnée à des investissements annuels programmés pour la modernisation des infrastructures informatiques, sur la mise en place d'une vision pluriannuelle des renouvellements des équipements numériques et le déploiement des outils métiers (PEGASE, SIFAC+).

#### En s'appuyant sur des projets collectifs structurants

Pour poursuivre les efforts d'investissement dans des équipements performants, favorisant des approches pédagogiques innovantes et synchronisées avec les avancées technologiques, l'IUT souhaite renforcer collaborations des départements pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles à l'échelle d'un site. Cela concerne le partage d'équipements techniques et de mobilier, permettant d'éviter les achats redondants et de prolonger la durée d'usage des matériels existants. Dans cette dynamique, la création d'une bourse d'échanges de matériel – ressourcerie interne – en cohérence avec le projet en cours de déploiement à l'échelle de l'Université, facilitera la circulation des équipements tout en contribuant à une démarche responsable et durable.

Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

Sur le plan financier, une coordination renforcée entre les départements constitue un levier essentiel pour sécuriser les projets, réduire les disparités et soutenir les services supports. Plusieurs actions collectives prioritaires sont identifiées : collecte de la TA, communication vers les entreprises pour l'ensemble des spécialités, mobilisation coordonnée des moyens à l'échelle d'un site ou de l'ensemble de l'IUT. Cette logique permettra également de soutenir le financement des projets transversaux ou pluriannuels, de renforcer la mutualisation des achats – notamment pour les équipements numériques et pédagogiques – et d'encourager l'agrégation des budgets lorsque cela est pertinent. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets structurants et de renforcer la cohésion globale de l'IUT.

#### 4. Perspectives et positionnement de l'IUT dans l'EPE et le future Grand Etablissement (GE)

La création de l'EPE Université de Toulouse, s'inscrit dans une réforme nationale visant à renforcer la visibilité internationale des sites universitaires français. Ces EPE sont préfigurateurs des GE, dont le passage est prévu pour Toulouse en 2028.

##### L'IUT Toulouse Auch Castres dans un contexte EPE

Dans ce contexte institutionnel en pleine recomposition, l'IUT doit travailler à un positionnement clair fondé sur ses spécificités : formation technologique, ancrage territorial en lien avec les collectivités, professionnalisation. La direction participe activement aux réflexions stratégiques pour **garantir la prise en compte des enjeux propres de l'IUT décrits** (§3-§4). La définition des modalités de dialogue avec les services centraux et la gouvernance du nouvel établissement sera un point-clé afin d'assurer une coordination optimale et une meilleure articulation entre les niveaux de pilotage. Ce sujet a été abordé avec les cadres de l'IUT lors du séminaire, la matrice AFOM suivante a été produite par les participants.

Atouts	Opportunités
Statut dérogatoire	Mettre en visibilité des IUT et la spécificité de nos formations
Grande attractivité de nos formations avec des caractéristiques fortes (FI FC Alternance)	Créer une entité unique regroupant les IUT de Midi Pyrénées
Une culture IUT / /personnels attachés à l'IUT	Mutualisation de nos moyens pour être plus fort
Un réseau fort (régional et national)	Mise en visibilité pour les industriels
Implantation en multisites	Mise en visibilité pour l'international
Services structurés et compétents sur un périmètre complet	Mise en cohérence des formations du site
Capacités de pilotage des Ressources Propres qui permettent d'avoir des leviers de gestion	Repositionnement des formations publiques
Parcours de réussite et formations adaptées	
Faiblesses	Menaces
Contexte général inquiétant	Perte d'identité
Contexte de baisse des moyens (TA – FCA)	Perte d'autonomie / Dilution des responsabilités à l'étage supérieur
Manque de mise en visibilité de la recherche	Perte d'investissement des personnels
Un fonctionnement perçu comme atypique par rapport aux autres entités de l'Université	Devenir de nos centres d'accueil des étudiants de proximité
	Place dans l'EPE : coexistence avec les autres UFR et établissement composante avec une offre de formation pouvant être concurrente

##### Les IUT d'Occitanie dans un contexte EPE

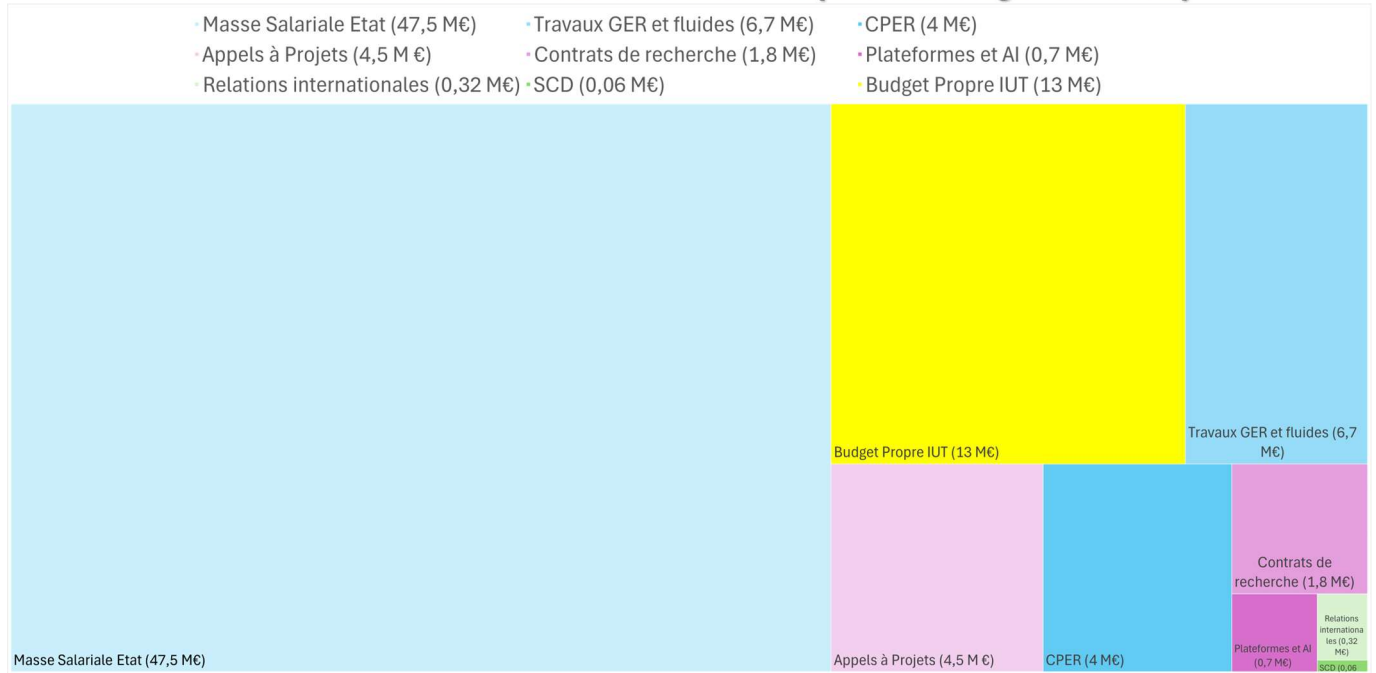
Dans ce contexte EPE, un rapprochement avec les autres IUT des établissements partenaires n'est pas à exclure. Ce regroupement serait une opportunité structurante pour le site qui permettrait de porter de manière cohérente la professionnalisation de l'université au grade de Licence et de valoriser le maillage territorial autour d'un diplôme national commun (BUT) décliné en compétences. Plusieurs objectifs stratégiques pourraient justifier un tel rapprochement :

- Préserver leur identité en tant que composantes universitaires technologiques, tout en renforçant leur visibilité collective.
- Maintenir leur maillage territorial garant d'un accès équitable à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants, y compris dans les zones rurales ou éloignées en travaillant conjointement avec les collectivités.
- Consolider le rôle d'ascenseur social pour permettre à des étudiants issus de tous milieux, d'accéder à des formations professionnalisantes de qualité, favorisant leur insertion professionnelle et leur poursuite d'études.
- Renforcer leur mission de professionnalisation dans le cadre universitaire rénové, en cohérence avec les attentes du monde socio-économique et les besoins en compétences des territoires.
- Atteindre une taille critique dans un ensemble universitaire d'envergure en s'appuyant sur une expérience forte en termes de lien avec les sites universitaires en région.

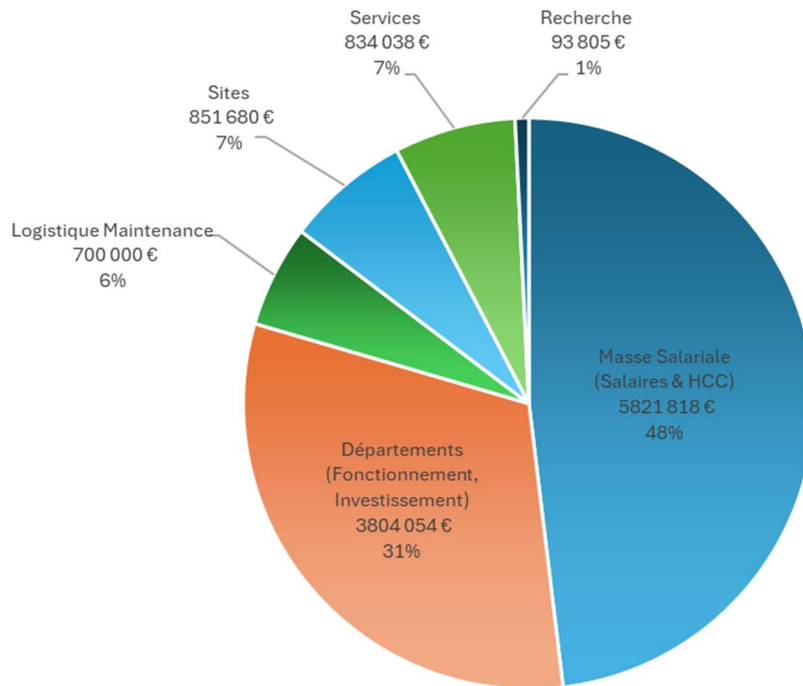
Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Activité de l'IUT sur les différents CRB de l'Université (données Budget Initial 2025)**

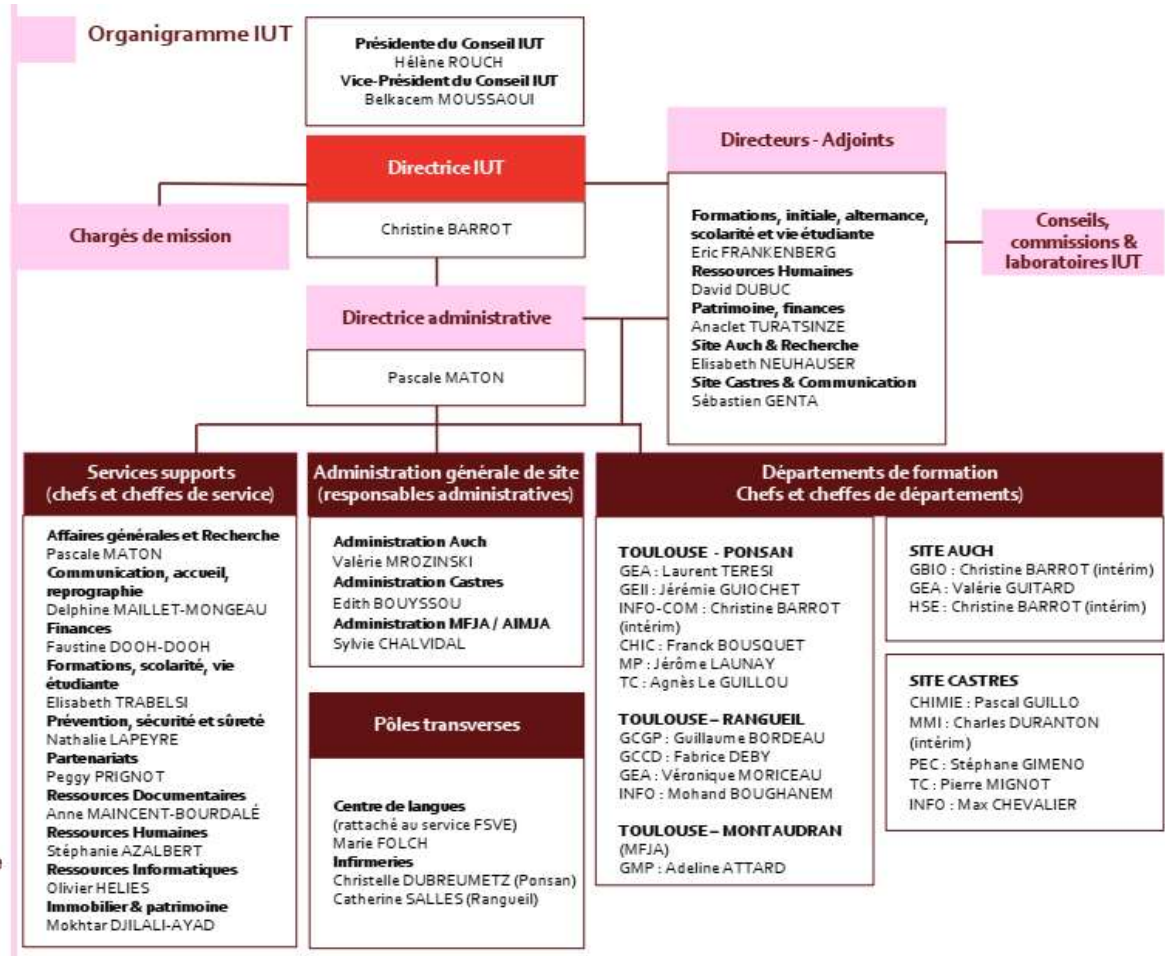


**Annexe 2 : Dépenses sur BPI par activités (données Budget Initial 2025)**



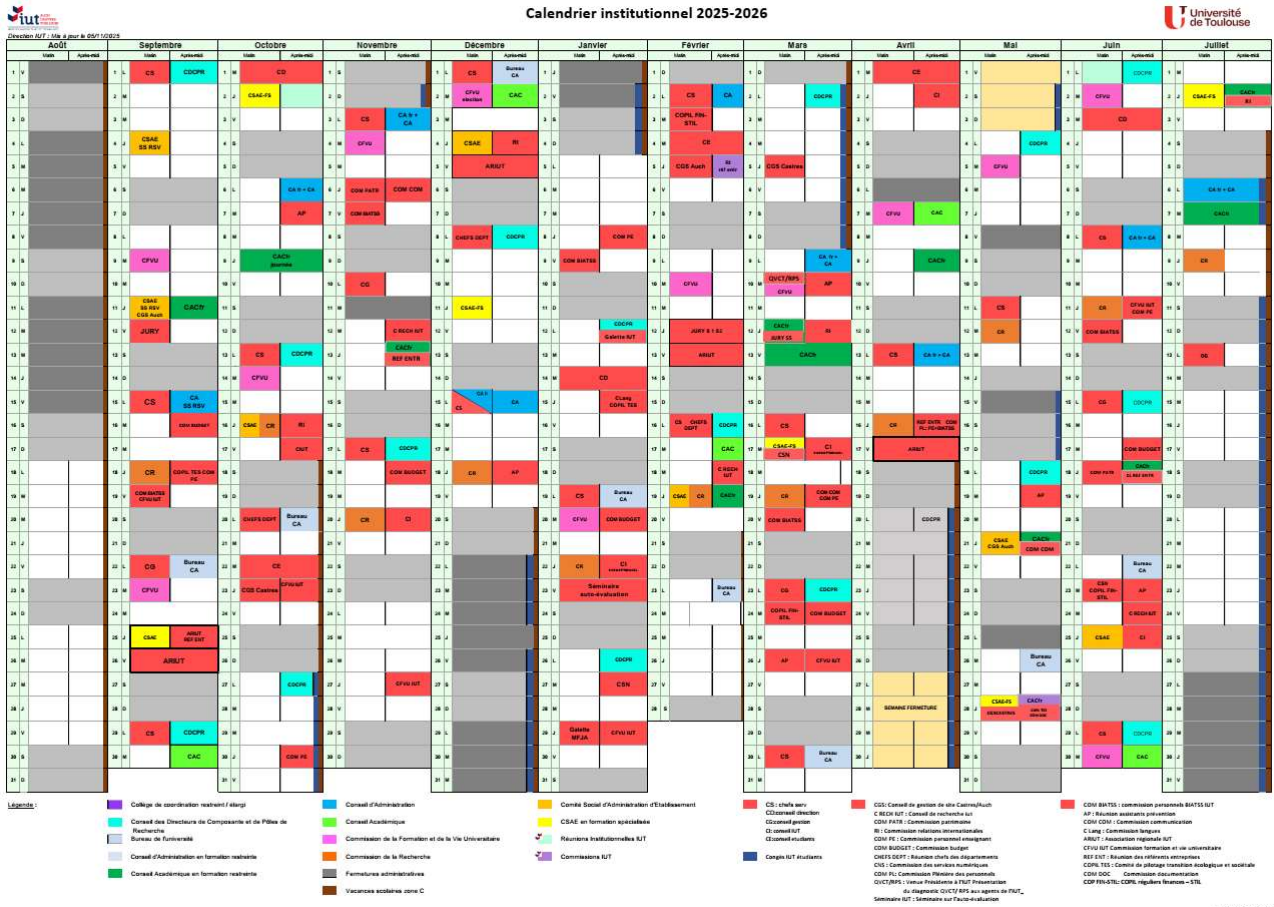
Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

**Annexes 3 : Organigramme de l'IUT**



Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

### Annexe 4 : Calendrier institutionnel 2025-2026



Académie : Toulouse  
 Université : Université de Toulouse  
 IUT : Toulouse Auch Castres

**Annexe 5 : Composition du conseil de l'IUT**



**CONSEIL DE L'IUT de TOULOUSE  
 LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES**



Le rôle et la composition du conseil de l'IUT sont fixés par les statuts et le règlement de l'IUT (titre 3).  
Présidente : Madame Hélène ROUCH élue le 08 décembre 2023 pour un mandat de 3 ans (fin : 07 décembre 2026)  
Vice-Président : Monsieur Belkacem MOUSSAOUI élu le 28 mars 2024 pour un mandat de 3 ans (fin : 07 décembre 2026)

PERSONNALITES EXTERIEURES (14 sièges) –mandat de 4 ans		
QUALITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
6 personnalités extérieures, désignées à titre personnel		Pas de suppléants prévus par les statuts de l'IUT
1 représentant du Conseil régional Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée		
1 représentant du Conseil Economique Social et Environnemental Régional		
3 représentants des organisations syndicales d'employeurs dont : - 2 désignés par le MEDEF - 1 désigné par CPME Occitanie		
3 représentants des organisations syndicales de salariés dont : - 1 désigné par FO - 1 désigné par la CGT - 1 désigné par la CFDT		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS (19 sièges) –mandat de 4 ans		
COLLEGE ELECTORAL	MEMBRE ELUS	LISTE D'APPARTENANCE
Collège des professeurs des universités : 2 sièges		
Collège des autres enseignants – chercheurs : 5 sièges		
Collège des autres enseignants : 5 sièges		
Collège des chargés d'enseignement : 2 sièges		
Collège des personnels ingénieurs, techniciens, administratifs, ouvriers et de service (BIATSS) : 5 sièges		
REPRESENTANTS ELUS DES ETUDIANTS OU USAGERS (7 sièges) – mandat de 2 ans		
QUALITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Collège des usagers : 7 sièges		

**Annexe 6 : Liste de conseils et commissions de l'IUT**

Leur composition, rôle et attribution sont définis dans les [statuts](#) et [règlement intérieur](#) de l'IUT.

- |  |  |
|--|--|
| Conseil de l'IUT                                     |  |
| Conseil de direction                                 | Commission du budget et des moyens       |
| Conseil de gestion                                   | Commission hygiène et sécurité           |
| Conseil recherche                                    | Commission communication                 |
| Commission des formations et de la vie universitaire | Commission des relations internationales |
| Conseil des étudiants                                | Commission patrimoine                    |
|  | Commission documentation                 |
|  | Commission des services numériques       |
|  | Commission Centre de Langues             |
| Commission du personnel enseignant                   |  |
| Commission du personnel BIATSS                       |  |
| Commission des personnels en formation plénière      | Comité de direction de site              |
| Commission de choix des enseignants-chercheurs       | Comités de gestion de site               |
| Sous-commissions de choix par discipline             | Commissions recherche de site            |
| Sous-commissions d'entretien                         |  |
| Commission de choix des enseignants du second degré  | Conseil de département                   |
|  | Commission pédagogique de département    |

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

Dossier rédactionnel auto-évaluation IUT Vague A

2026

Académie : Toulouse  
Université : Université de Toulouse  
IUT : Toulouse Auch Castres

**PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :**

**A Toulouse, le 26 mars 2026**

**Le directeur/ la directrice de l'IUT,**

La Directrice de l'IUT de Toulouse

  
Christine BARROT

A été présenté au

Conseil de l'IUT le 17 mars 2026

CFVU de l'IUT le 26 mars 2026

Conseil de l'IUT (Présentation de la version finale soumise) le 02 avril 2026

**A Toulouse, le 25/03/2026**

**Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,**



Sera présenté à la CFVU ou instance tenant lieu : le 9 avril 2026

**Sera présenté au Conseil d'Administration le 13 avril 2026**

**A Toulouse, le 23/03/2026**

**Le/La président(e) de l'université,**





Présidente de l'Université

Odile RAUZY